

Enseignement privé

Malgré une hausse de sa clientèle, l'école privée est toujours en sursis

HÉLÈNE BOYER
COLLABORATION SPÉCIALE

La clientèle des établissements d'enseignements privés n'a cessé d'augmenter depuis les dix dernières années. Si bien qu'un enfant sur 10 fréquente aujourd'hui l'école privée. Ce gain de popularité n'a pourtant pas amené plus d'argent dans les coffres des écoles.

L'école privée nage toujours en eaux troubles, cherchant un financement qui assurerait sa survie. Les subventions gouvernementales, jugées largement inférieures aux besoins actuels, ne pourront à elles seules combler le manque à gagner des écoles privées. Les parents deviendront-ils les principaux bailleurs de fonds? Les écoles privées refusent cette solution qui mettrait en jeu l'accessibilité même des institutions.

La nouvelle loi sur le financement de l'enseignement privé, votée en décembre 1992 par le gouvernement libéral, n'a jamais rempli les espoirs que les tenants de l'école privée avaient placés en elle. «L'école privée se trouve devant un défi important, dit Mme Myriam Simard, chercheuse à l'Institut québécois de recherche sur la culture et auteure de *L'enseignement privé: Trente ans de débat*. Il n'y aura aucune possibilité d'amélioration de son financement par l'État. Elle devra donc faire preuve de créativité pour financer ses activités.» Myriam Simard croit que les écoles privées démontrent déjà des signes tangibles à cet égard. La création de fondations, les bourses offertes aux plus démunis et le crédit d'impôt pour les frais de scolarité témoignent de la créativité des établissements scolaires privés dans leur quête de financement. Ce qui n'est pas pour déplaire à la clientèle présente et future de l'école privée.

Les effectifs des écoles primaires et secondaires privées du Québec passèrent de 87 759 en 1981 à 100 806 en 1991, selon Statistique Canada. Cependant, on notait en 1992 une légère baisse de la fréquentation avec 44 inscriptions en moins. Si l'on tient compte des chiffres compilés par le ministère de l'Éducation du Québec, c'est au secondaire qu'on note une plus grande popularité de l'école privée puisque 15,7% des jeunes la fréquente, comparativement à un taux de 4% pour le primaire. Le secteur collégial a lui aussi connu un gain de popularité ces dernières années malgré des fluctuations régulières de la clientèle. En 1991, les 27 collèges subventionnés attiraient 12,5% de la population étudiante totale de niveau collégial.

Favorisées par la récession

Décrété en 1981, un moratoire avait freiné pendant deux ans l'expansion du système privé. Aujourd'hui, on compte 153 écoles privées au niveau du préscolaire, de l'élémentaire et du secondaire. Si le secteur de l'enseignement collégial qui reçoit des subventions n'a pas connu une expansion similaire, les collèges non subventionnés eux ont énormément profité de la levée du moratoire. Une dizaine de collèges offrant les programmes du ministère de l'enseignement supérieur et de la science ont été créés, sans compter les écoles dites de croissance personnelle qui ont rapidement vu le jour durant les dix dernières années.

La situation économique difficile n'est pas étrangère au succès de l'école privée. En période de récession, l'enseignement professionnel suit une courbe inverse à celle de l'emploi. Plus le chômage augmente, plus les bancs des écoles se remplissent. À preuve, l'Institut Teccart a connu une hausse de 25% de sa clientèle pour l'ensemble de ses programmes techniques. Fondée en 1990, l'Institut Demers voyait sa clientèle passer de 40 étudiants à plus de 400 en l'espace d'une année. «Nous ne voulons pas grossir encore beaucoup pour conserver notre taux de placement de 89%, commente M. Alain Larouche, directeur des études de cet établissement. Nous ne sommes pas des vendeurs de diplômes. Les élèves qui viennent ici ont des exigences pédagogiques à rencontrer.» La récession a aussi profité au secteur public puisque les cégeps voyaient leur clientèle augmenter de 15% en l'espace de deux ans.

L'engouement pour l'école privée ne cesse de se démentir auprès des parents. Une étude effectuée en 1991 par la CEQ évaluait les motifs qui guident le choix des parents vers l'école privée. La discipline, l'atmosphère d'études et le désir de l'enfant de fréquenter l'école privée demeuraient les motifs les plus évoqués. «Nous sommes arrivés à une maturité face à notre projet éducatif et je crois que cela touche les parents», dit M. Yves Lemire, président de la Fédération des associations d'établissements privés.

La même étude de la CEQ prévoyait un transfert de 5000 élèves du public au privé au secondaire, soit une augmentation de 10%, sans qu'aucun correctif ne soit apporté à la situation financière actuelle des écoles privées.

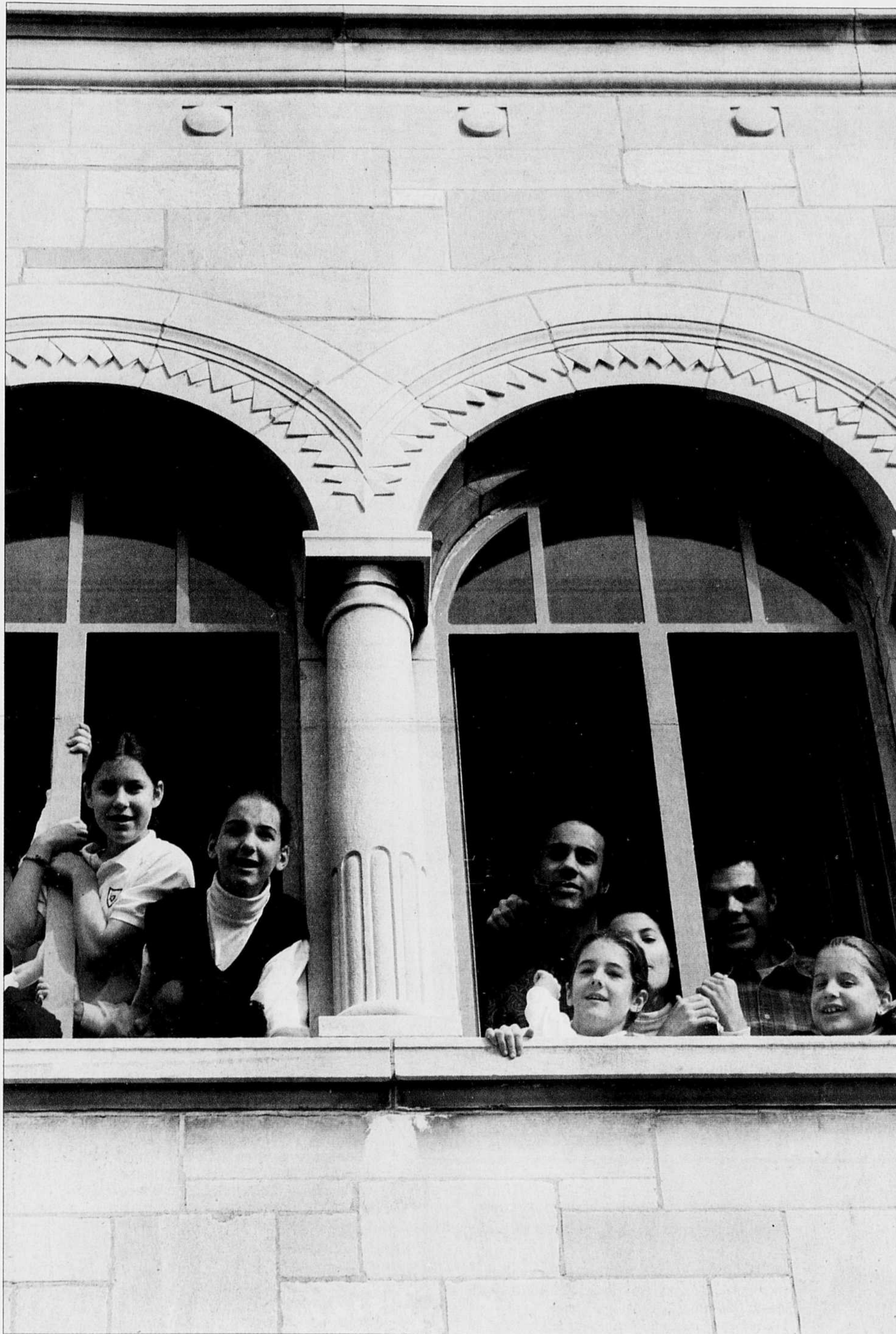


PHOTO JACQUES GRENIER

JOURNÉES PORTES OUVERTES

ICI POUR RÉUSSIR



COLLÈGE ANDRÉ-GRASSET

1001, BOULEVARD CRÉMAZIE EST, MONTRÉAL (QUÉBEC) H2M 1M3
INFORMATION : (514) 381-4293

SECTEUR TECHNIQUE

Technologie de l'estimation et de l'évaluation immobilière
Techniques administratives
Administration et coopération
Techniques d'animation
Techniques d'intervention pastorale

SECTEUR PRÉUNIVERSITAIRE

Sciences de la nature
Sciences humaines
Sciences de l'administration
Arts et communication
Langues et communication
Langues et lettres
DECPlus en sciences de la nature

ENSEIGNEMENT PRIVÉ

Les coûts de l'école privée

Le prix de la connaissance

HÉLÈNE BOYER

Les frais de scolarité représentent le plus gros du montant que les parents devront investir pour envoyer leurs enfants à l'école privée. À cela, il faudra ajouter le transport, le prix des manuels scolaires, les activités parascolaires et les frais afférents. Un facteur joue cependant en faveur des parents. La compétition entre les écoles privées rend difficile une augmentation trop rapide des frais de scolarité.

Les écoles secondaires privées membres de l'Association des institutions d'enseignement secondaire (AIES), regroupant 97 écoles en majorité situées hors des grands centres urbains, ont en moyenne exigé 1290\$ en frais de scolarité l'an dernier. En 92-93, les frais de scolarité variaient entre 600\$ et 1600\$. Plusieurs facteurs expliquent l'écart énorme se creusant d'une institution à l'autre. D'abord, les écoles encore liées à des communautés religieuses ont tendance à ne pas gonfler la facture des frais de scolarité puisque les infrastructures sont déjà payées depuis fort longtemps. Pour d'autres institutions, les frais de scolarité doivent suivre la tendance des autres écoles situées à proximité.

Le facteur géographique joue aussi. Hors des grands centres urbains, les frais de scolarité chutent facilement. Par contre, les écoles situées dans la région de Montréal exigent des frais de scolarité plus élevés qu'à Chicoutimi, par exemple. La fluctuation des frais de scolarité dépendra alors des services que l'institution inclura dans son calcul. La concurrence se faisant aussi plus vive, les écoles tenteront d'attirer leur clientèle en fonction de plusieurs paramètres dont leur projet pédagogique et leur réputation acquise au fil des ans.

Au collège Notre-Dame de Montréal, institution qui accueille quelque 1250 garçons et filles, les frais de scolarité atteignent la somme de 3390\$ pour une année scolaire. Ce montant inclut les repas pris à la cafétéria de même que les manuels scolaires. Les bouquins dont le coût total avoisine les 400\$ seront d'ailleurs disposés sur chaque pupitre en début d'année scolaire.

«Un service table d'hôte»

Le collège Notre-Dame se démarque des autres institutions en obligeant les enfants à dîner à l'inté-

rieur de l'enceinte de l'école. «Pour les parents, cela peut paraître cher sur le coup, explique M. Yvon Lafrenière, directeur des services pédagogiques au Collège Notre-Dame. Mais ils n'ont plus l'obligation d'acheter de la nourriture pour préparer la boîte à lunch.» En tenant compte de tous les frais dans le montant exigé aux parents, le Collège Notre-Dame offre «un service table d'hôte plutôt qu'à la carte», comme le résume de façon imagée M. Lafrenière.

Au collégial, il faudra s'attendre à payer entre 550\$ et 2440\$ pour fréquenter l'une des 27 institutions regroupées dans l'Association des collèges privés. La variation des frais de scolarité s'explique en grande partie par le type de programme offert et la concurrence entre les écoles. Quant à la réputation d'une école, elle peut à elle seule expliquer des frais de scolarité qui avoisinent les 2000\$, comme c'est le cas pour les collèges Marie-de-France et Jean-de-Brébeuf.

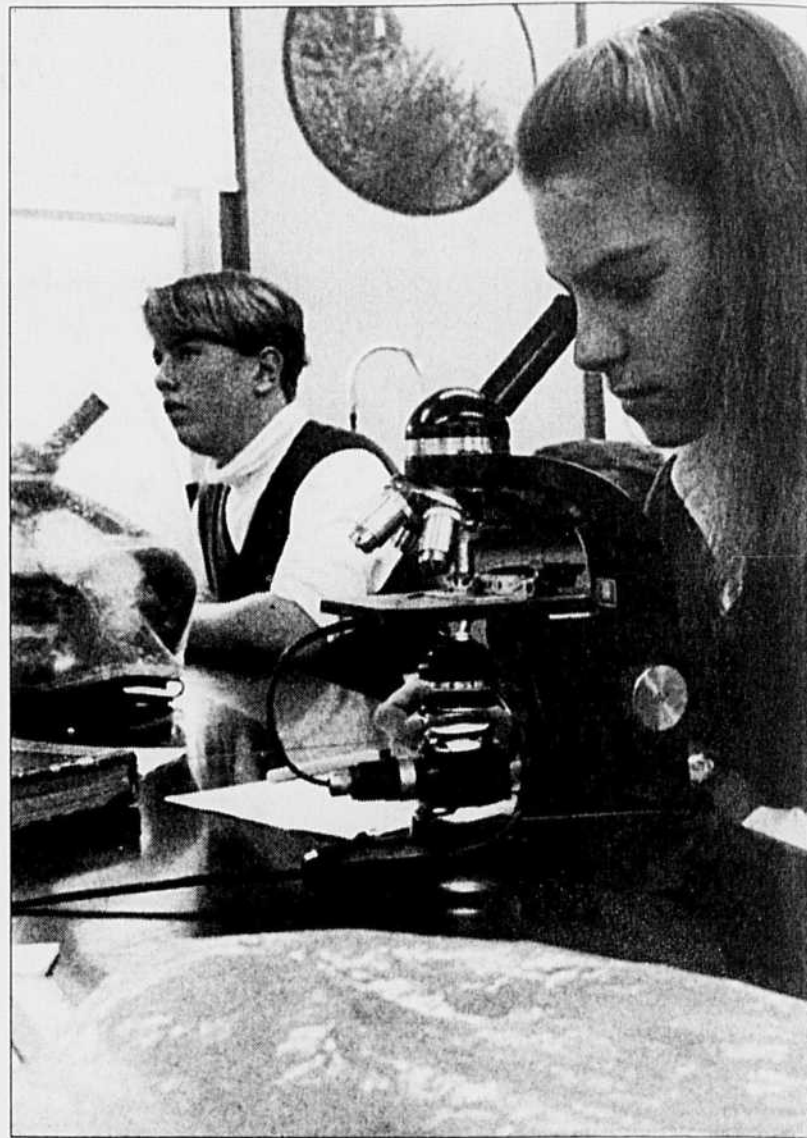
Les collèges subventionnés qui offrent une formation professionnelle dans les techniques dites lourdes (informatique, électronique, etc) majorent leur frais de scolarité pour être en mesure de rajeunir leurs équipements rendus obsolètes après quelques années. «Nos frais de scolarité atteignent près de 2000\$, dit Yves Lewis, directeur des services pédagogiques à l'Institut

Teccart. Ce qui devient discriminant dans la mesure où une partie de notre clientèle provient de familles d'ouvriers spécialisés. Mais nous n'avons guère le choix puisque la technologie change très rapidement et nous devons changer nos équipements à tous les quatre ans.» Teccart, école fondée en 1945, accueille près de 800 étudiants par année dans ses programmes techniques.

L'école privée, c'est aussi une trentaine d'institutions qui ne reçoivent aucune subvention gouvernementale. Elles offrent généralement des programmes techniques tels que mode, électronique et bureautique. Les frais de scolarité oscillent entre 5000\$ et 15 000\$, en fonction de la durée des études de même que du type de programme suivi par l'étudiant. «La force de nos collèges réside dans le fait qu'ils restent liés aux besoins de l'industrie», affirme M. Roger Matte, président du Conseil des collèges non subventionnés. Ces écoles misent beaucoup sur le rendement

exceptionnel de leur taux de placement pour attirer une clientèle.

Les services varient peu d'une école privée à l'autre. La façon de les présenter peut cependant différer largement. Certaines écoles préfèrent abaisser les frais directement reliés à la scolarité pour ensuite offrir d'autres services qui viendront gonfler la facture.



La variation des frais de scolarité s'explique en grande partie par le type de programme offert et la concurrence entre les écoles.



Centre de lecture rapide
CLR

Lecture rapide
• cours intensif •
(5 modules / 3 jours)
19-20-21 novembre 93



(514) 484-9962

La passion du métier



Préscolaire 4 ans et 5 ans, temps plein

Primaire 1^{re} à 6^e année

Garçons et filles

Externat et pensionnat
Pension occasionnelle
Service de garde
entre 7h00 et 18h00



La petite école sur la montagne!

PENSIONNAT
DES SACRES-COEURS

1575, chemin des Vingt
Saint-Bruno (Québec) J3V 4P6
(514) 653-3681

PAVILLON NOTRE-DAME
2395, rue Notre-Dame
Saint-Hyacinthe
J2S 2R1
Tel.: (514) 773-8515



PAVILLON BOURDAGES
2875, Bourdages Nord
Saint-Hyacinthe
J2S 3S3
Tel.: (514) 774-7087

**ÉCOLE SECONDAIRE SAINT-JOSEPH
DE SAINT-HYACINTHE**

40 ANS D'EXCELLENCE

École d'éducation internationale
Institution privée MIXTE

EXTERNAT — PENSIONNAT (pensionnat filles seulement)
1^{re} À LA 5^e ANNÉE DU SECONDAIRE

PROGRAMMES OFFERTS

- Programme des écoles d'éducation internationale
- Programme du MEQ:
 - 1) avec enrichissement
 - 2) régulier
 - 3) avec appui
- Programme d'études de 1^{er} cycle du secondaire d'une durée de trois ans pour les élèves en difficultés d'apprentissage.

TRANSPORT ASSURÉ

EXAMENS D'ADMISSION POUR SEPTEMBRE 1994

1^{re} secondaire — filles et garçons
le samedi 13 novembre 1993 de 9 h 00 à 12 h 00

au Pavillon Notre-Dame, 2395, rue Notre-Dame à Saint-Hyacinthe

Pour les autres élèves, communiquer: **773-8515 (2e sec.)**
774-7087 (3e-4e-5e sec.)



L'E.S.S.J., un passeport pour le MONDE

Au «**MOTHER HOUSE**»,
la bureautique,
c'est notre affaire!



935-2531

COLLÈGE FRANÇAIS

MATERNELLE — PRIMAIRE
SECONDAIRE — COLLÉGIAL



Dès maintenant, il faut penser à inscrire au secondaire, pour septembre 1994, vos enfants de 6e primaire. À cet effet, le Collège Français, qui offre le plus de places en secondaire 1, en raison de son importance, vous propose deux dates pour les examens d'admission!

EXAMENS D'ADMISSION en 1^{re} SECONDAIRE

- Le 13 novembre 1993 de 10h30 à 12h30
- Le 27 novembre 1993 de 10h30 à 12h30

- Au campus de Montréal, 185, Fairmount ouest 495-2581
- Au campus de Longueuil, 1340, rue Nobeit 679-0770



N.B. 1:
Les familles à qui ces dates ne conviennent pas peuvent se présenter aux deux adresses (Montréal ou Longueuil) pour un TEST D'ADMISSION en 1^{re} SECONDAIRE (ou SEC. I) de 10h30 à 12h30 les autres samedis de novembre et décembre.
N.B. 2:
• SERVICES: Il existe un service de transport, un service de pensionnat et un service d'études surveillées (16h à 17h30).

495-2581

PORTES OUVERTES
AU COLLÈGE FRANÇAIS DE MONTRÉAL
Le DIMANCHE 28 novembre de 13h à 16h

Primaire: 5155, rue de Gaspé 495-2581 Secondaire: 185, rue Fairmount O. 495-2581

124^e
année



Notre-Dame
Où l'exigence est de tradition

PENSIONNAT - EXTERNAT

COURS SECONDAIRE • GARÇONS ET FILLES

Sous la direction des FRÈRES DE SAINTE-CROIX

Collège Notre-Dame, 3791, chemin Queen Mary, Montréal, H3V 1A8 - 739-3371

EXAMENS D'ADMISSION 1994-1995

- Le samedi 20 novembre 1993, pour les candidats à la 1^{re} secondaire dont le nom de famille commence par une lettre allant de «A à K».
- Le samedi 27 novembre 1993, pour les candidats à la 1^{re} secondaire dont le nom de famille commence par une lettre allant de «L à Z».
- Le samedi 4 décembre 1993, pour tous les candidats à la 1^{re} secondaire seulement.
- Le samedi 15 janvier 1994, pour les candidats à la 1^{re} et à la 2^e secondaire seulement.

N.B. Les candidats à la 3^e, 4^e et 5^e secondaire doivent D'ABORD poster au Service des admissions les deux plus récents bulletins.
La procédure vous sera ensuite communiquée.

- Début des examens : 13 h 30
- Durée des examens : 3 heures
- Frais : 30\$

Les candidats se présentent sans rendez-vous et doivent avoir en leur possession une photocopie du bulletin de juin 1993 et de celui de l'année en cours.

ENSEIGNEMENT PRIVÉ

Réforme du financement des écoles privées

Institutions en quête de financement

La loi 141 favorise davantage les collèges qui offrent une formation professionnelle

Parfois dénoncée, souvent éprouvée et jugée élitiste, l'école privée cherche encore des garanties fermes quant à son financement. La loi 141 sur le financement de l'enseignement privé aura soulevé bien des espoirs qui se sont estompés devant les maigres gains. Alors que les écoles primaires et secondaires ont connu une majoration d'au plus 5% de leurs subventions, certains collèges privés perdent beaucoup d'argent. En fait, des milliers de dollars sont en cause pour des institutions comme le Collège de l'Assomption.

HÉLÈNE BOYER

Le gouvernement avait promis un apport monétaire de 13,7 millions\$ pour améliorer le financement des écoles maternelles, primaires et secondaires au cours des deux prochaines années. L'injection de nouveaux fonds s'est traduite cette année par une augmentation de 1,25% du montant de base accordé pour chaque élève du primaire et du secondaire. Les subventions versées par étudiant passeront de 3062\$ à 3100\$ pour les quelques 70 000 élèves du secondaire privé et de 2146\$ à 2173\$ pour les 13 000 jeunes du primaire. Pour leur part, les écoles maternelles ont bénéficié d'une majoration de 5% étalée sur deux ans. La mesure touche moins de 1000 enfants inscrits aux écoles agréées pour fins de subventions. Trop peu, semblent dire en chœur les responsables de l'école privée pour qui les montants de base accordés représentent à peine 55% du coût d'un élève fréquentant le secteur public. «Les institutions privées vivent comme les minorités», croit M. Yves Lemire, président de la Fédération des associations d'établissements privés (FAEP). Nous sommes frileux. Nous avons besoin de certitude. C'est avec de plus en plus de nostalgie que l'école privée regarde les lois qui ont assuré son financement. En 1968, la loi sur l'enseignement privé identifiait des subventions de l'ordre de 80% (écoles déclarées d'intérêt public) et de 60% (écoles reconnues pour fins de subventions) du montant alloué pour le secteur public. Une réalité qui n'a jamais dépassé le cadre de la loi.

Nouvelle méthode de calcul

Pour leur part, les 27 collèges privés ont vu leur mode de financement complètement transformé par la nouvelle loi. Finis les montants de base fixes accordés selon le nombre d'étudiants. Les allocations gouvernementales tiennent désormais compte du nombre d'heures de cours qu'un étudiant a temps plein suit dans l'institution. Ce changement entraîne des scénarios loin de réjouir toutes les institutions collégiales. La nouvelle mé-

thode de calcul favorise davantage les collèges qui offrent une formation professionnelle. Pour certains autres, elle signifie des manques à gagner pouvant atteindre plusieurs milliers de dollars. Le Collège de l'Assomption, le plus durement touché par le nouveau mode de financement, se voit amputer de 1,2 million\$ et perd ainsi jusqu'à 21% du montant accordé sous l'ancienne loi. L'Institut Teccart en sort avec un gain de 531,996\$ et le Collège LaSalle avec une augmentation de plus d'un demi-million de dollars aussi.

Tout ce chambardement dans la méthode de calcul ne vient en rien toucher le budget global d'un peu plus de 74 millions\$ du collégial privé. Devant les effets entraînés par la réforme du financement au collégial, l'Association des collèges privés (ACPQ) demandait au gouvernement de surseoir à l'application directe du nouveau mode et d'instaurer une période de transition. «Nous voulons éviter que les perdants soient massacrés et que ceux qui y gagnent le fassent trop», explique M. Benoît Lauzière, président de l'ACPQ. D'après ce dernier, le mécanisme de transition limitera les pertes de chacun à 200 000\$ ou 2% du budget des collèges. Cependant, loin

de constater une amélioration de la structure financière des institutions, Benoît Lauzière vient confirmer que plusieurs collèges se meuvent difficilement d'une année à l'autre. Pourtant, la loi 141 ouvre des portes aux institutions privées en les rendant admissibles à des allocations supplémentaires. Ces subsides touchent le perfectionnement des enseignants, la recherche et la mise en place de programmes spéciaux. «Les crédits deviennent une solution pour augmenter notre financement», note Yves Lemire. Malgré compensation, si l'on en croit les propos de M. Yvon Robert, président du Mouvement pour l'enseignement privé (MEP) et directeur de l'Académie Lafontaine, qui dit en tirer des montants très limités. «Les programmes coûtent plus cher à



Avec un gain de plus d'un demi-million\$, l'Institut Teccart sort grand gagnant de la réforme du financement des écoles privées. On ne peut en dire autant au Collège de l'Assomption, où on accuse un manque à gagner de 1,2 millions\$.

administrer que ce qu'ils nous rapporte», s'exclame-t-il.

Depuis les bouleversements autour du fameux Rapport Parent qui allait transformer le système de l'éducation, l'école privée n'a guère modifié ses revendications. Une seule phrase fait converger les demandes du secteur privé. Qu'on lui accorde enfin un financement digne des services rendus à l'Etat. Selon les calculs des diverses associations de défense de l'enseignement privé, le gouvernement économise plus de 350 millions\$ par année avec un système parallèle dans l'éducation. Un montant calculé à partir de la différence entre la subvention versée pour chaque élève du secteur public et les frais de scolarité exigés par les institutions privées. Si les parents paient une partie de l'école privée, l'Etat prévoit y mettre près de 290 millions\$ en 1993 et 1994.

Derrière tous ces chiffres se cache l'amertume du secteur privé qui n'a jamais accepté la ponction de 10% de ses subventions par le gouvernement péquiste en 1981. Depuis, l'école privée ne cesse de réclamer sa juste part. La réforme du financement, entrée en vigueur en décembre 1992, n'a donc pas réglé le

problème du secteur privé. Tout au plus, elle a atténué la tourmente des institutions dans leur quête d'une véritable reconnaissance de leur besoin de financement. Qualifiée de «toilette politico-juridique» par le président de l'Association des collèges privés du Québec, la loi 141 fait néanmoins le ménage dans l'appellation des écoles reconnues pour fins de subventions ou déclarées d'intérêt public. Désormais, il n'existe qu'une seule catégorie pour signifier l'agrément des établissements.

La réforme recelle aussi des nouvelles formules qui permettent aux écoles d'aller chercher un peu plus

d'argent... des mains des parents. Les institutions peuvent désormais exiger des frais de scolarité pouvant atteindre jusqu'à 75% de la subvention octroyée pour chaque élève inscrit à l'école publique. Auparavant, elles se voyaient limiter à 50% du coût. Ce qui ne rejouit pas pour autant les directeurs des institutions privées. «Les écoles ne peuvent augmenter indûment les frais de scolarité», s'insurge Yvon Robert, du MEP. La population ne pourra en supporter les coûts. Désirant avant tout préserver leur accessibilité, peu d'écoles se sont prévaluées d'une augmentation drastique des frais de scolarité. Ceux-ci ont augmenté en moyenne de 5% cette année au Québec. Pour pallier les difficultés de financement, le MEP suggère l'instauration d'un crédit d'impôt pour les parents qui envoient leurs enfants à l'école privée. Pour le moment, on ne sait guère si cette solution sera retenue par le gouvernement.

Toujours en demande

L'engouement suscité par l'école privée ne s'est pas encore démenti malgré des difficultés financières qui pénalisent lourdement sa croissance. Aujourd'hui, la grande majorité des nouvelles écoles primaires ne reçoivent aucune subvention du gouvernement. Les parents assument donc la totalité des frais de scolarité. Par ricochet, l'accessibilité de l'école privée devient alors tributaire du revenu des parents. Un écueil que voulait à tout prix éviter l'école privée. Mais hormis l'éternelle question du financement et des places réciproques occupées d'une part par le privé et, d'autre part par le public, d'autres enjeux se dessinent déjà pour l'école privée. «La question de la flexibilité devant les changements sociaux et culturels acquiert une importance accrue aux côtés des questions d'autonomie, d'initiative, de contrôle et de financement habituellement abordées par le secteur privé dans les années précédentes», comme en témoigne Myriam Simard dans son livre *L'enseignement privé; trente ans de débats*. Un nouvel enjeu que l'auteure qualifie d'indissociable à la survie de l'école privée.

Les écoles privées ont déposé momentanément les armes. De guerre lasse, elles n'insisteront plus pour faire inscrire dans une hypothétique loi une clause indiquant l'assurance d'une subvention égale à un certain pourcentage des montants accordés au secteur public. Le combat est désormais ailleurs. «L'avenir de l'école privée est peut-être plus rose qu'on se l'imagine», pense Yvon Robert, du MEP. Une école privée toujours en sursis, mais jamais complètement bannie, et qui, en fait, cherche à calmer son anxiété face à l'avenir. Le lot d'une minorité.

UN DON D'ESPOIR POUR LA VIE



Association pour les enfants atteints de leucémie et autres formes de cancer



LEUCAN

3045, ch. de la Côte Ste-Catherine
Montréal (Québec) H3T 1C4
(514) 731-2626 (1 800) 361-0643

NOUVEAUTÉ

Myriam Simard

L'ENSEIGNEMENT PRIVÉ
30 ans de débats

Préface de Guy Rocher

• Analyse des rapports de pouvoir entre les politiciens, les hauts fonctionnaires et les diverses associations depuis la réforme scolaire des années '60

• Nouveaux défis posés à l'enseignement privé

«La recherche dont rend compte Myriam Simard intéressera sans doute tous ceux et celles qui ont suivi et suivent encore l'évolution de l'enseignement privé au Québec et s'interrogent sur son avenir. Mais elle sera aussi lue avec intérêt par un public plus étendu: ceux et celles qui observent et cherchent à interpréter l'histoire politique et sociale contemporaine, ceux qui veulent étudier et comprendre les cheminements du droit en action, ceux enfin qui portent intérêt à la production et à l'insertion sociale des idées, des idéologies et des valeurs.»

-Guy Rocher

Éditions Thémis

Faculté de droit, Université de Montréal Tél.: 739-9945 — téléc.: 739-2910

263 pages
34,00 \$

LE COLLÈGE VILLE MARIE C'est...

un cours secondaire de qualité
un programme international
un encadrement à dimension humaine
un suivi pédagogique
une vie étudiante intéressante

RENSEIGNEMENTS
525-2516Examens d'admission
1re secondaire

• 20 novembre 1993
• 27 novembre 1993

2850, RUE SHERBROOKE EST
Montréal H2K 1H3

VILLA MARIA

Établissement d'enseignement secondaire privé pour jeunes filles,
dirigé par les soeurs de la Congrégation de Notre-Dame depuis 1854.

Une tradition éducative ouvrant sur l'avenir
EXAMENS D'ADMISSION - SEPTEMBRE 1994

Secteur francophone

* Samedi, 4 décembre 1993
à 8h30 - 1re à 5e secondaire
* Pour renseignements:
484-4950, poste 15

4245, boulevard Décarie, Montréal H4A 3K4

Secteur anglophone

* Samedi, 22 janvier 1994
à 8h30 - 1re à 4e secondaire
* Pour renseignements:
484-4950, poste 16

Métro VILLA-MARIA

• ENSEIGNEMENT PRIVÉ •

Trente ans de débat

Selon Myriam Simard, «les deux plus grands défis de l'école privée se résument en deux mots, soit flexibilité et créativité»

HÉLÈNE BOYER

Myriam Simard, chercheuse à l'Institut québécois de recherche sur la culture, a étudié, décortiqué et analysé les débats qui ont caractérisé l'enseignement privé depuis les débuts des travaux de la Commission Parent. Il en ressort une somme de travail immense, un bouquin de plus de 200 pages qui fait ressortir les antagonismes et les rapports parfois contradictoires entretenus entre l'État, les défenseurs de l'enseignement privé et ce que l'auteure définit comme la société civile.

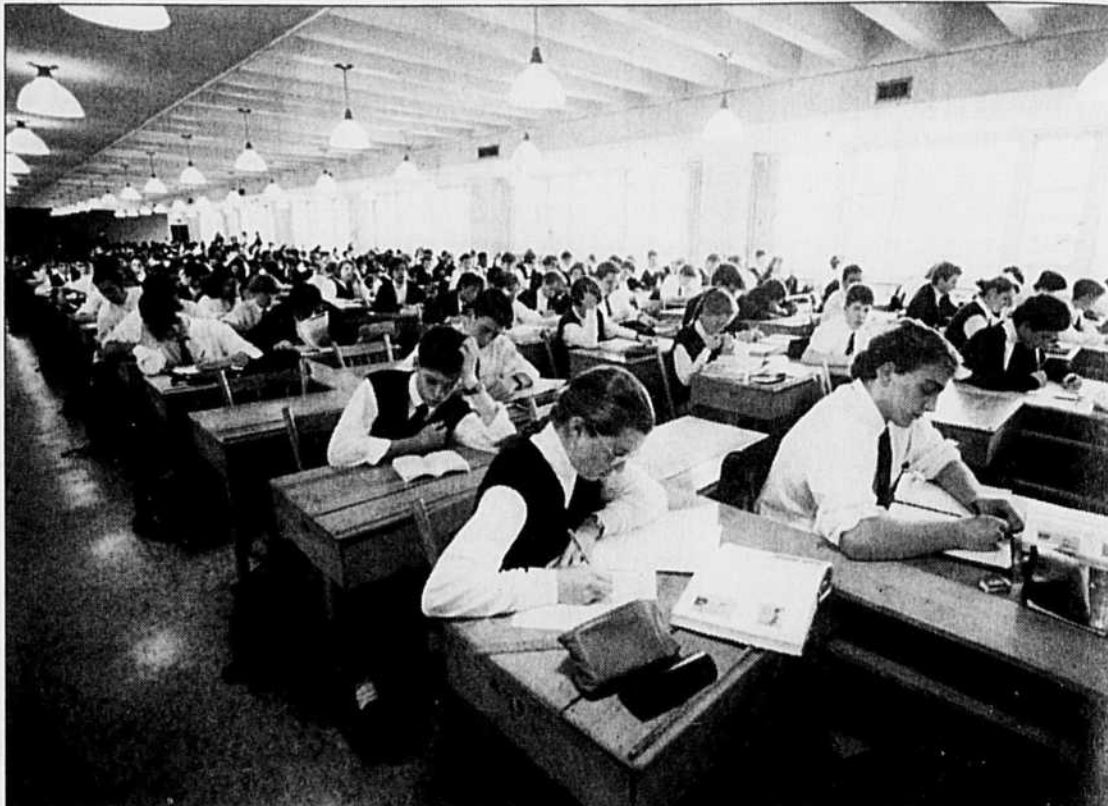
L'enseignement privé, Trente ans de débat, paru aux Éditions Thémis, de l'Université de Montréal, aura nécessité 10 ans de travail à son auteur. À l'origine de tout ceci, une thèse de doctorat de 700 pages que Myriam Simard a dû simplifier et actualiser compte tenu des récentes discussions sur la réforme du financement. D'ailleurs, elle consacre le dernier chapitre de son livre à la loi 141. Une loi qui évoque pour l'enseignement privé un virage important. L'ère de l'État-pourvoyeur est bel et bien terminée. L'école privée devra faire appel à son imagination pour sortir de l'impasse financière.

Les écoles privées devront donc user de créativité pour alimenter leurs coffres. «Les deux plus grands défis de l'école privée se résument en deux mots, soit flexibilité et créativité», dit Mme Simard. D'abord, une flexibilité face aux changements sociaux et culturels. Puis, une créativité pour faire face à la nouvelle réalité du Québec contemporain. Et la réalité, c'est le contexte économique difficile et des capacités limitées de l'État en termes budgétaires. L'autre question au centre de tout le débat, la revendication d'autonomie, prendra de l'ampleur et se légitimera de plus en plus par le contexte actuel d'une société en mouvance.

L'ère de l'État-pourvoyeur est bel et bien terminée. L'école privée devra faire appel à son imagination pour sortir de l'impasse financière.

À la lecture du livre, on se rend compte que le discours de l'école privée n'a guère changé au fil des années. Toujours cette même accessibilité et autonomie revendiquées à côté des demandes incessantes pour un meilleur financement. D'ailleurs, la polarisation constante des positions de chaque groupe traverse les trente ans de débat sans grande transformation. Le travail de l'auteur en est d'autant plus remarquable qu'elle a analysé pour la première fois les rapports conflictuels qui existaient au sein de la Commission Parent sur l'enseignement privé et les épreuves de force se déroulant entre le MEQ et le CMPDC (Comité ministériel permanent du développement culturel). «Je voulais montrer le processus d'élaboration et de mise en place d'une politique de l'État de façon diachronique, explique Myriam Simard. Mon premier objectif était de dégager les rapports de pouvoir sans négliger aucun des acteurs actifs dans les débats. Ensuite, je voulais regarder l'ensemble de la législation, de la première ébauche d'une loi à sa récente application.» Pour son analyse, Mme Simard a interrogé 25 personnes recrutées tant parmi les hauts fonctionnaires que les membres d'associations de défense de l'enseignement privé.

La réalité d'aujourd'hui n'est plus celle qui a caractérisé les années de débat. Selon Mme Simard, les nouveaux immigrants, attirés par la discipline offerte dans le cadre de l'école privée, constitueront une clientèle importante dans les années à venir. Cette réalité entraînera des transformations. «Pour ce faire, il y a une expérience à aller chercher du côté du secteur public, avance Myriam Simard. Mais les deux secteurs vont-ils collaborer?» La question reste entière.



Les nouveaux immigrants constitueront une part importante de la clientèle des écoles privées dans les années à venir, ce qui entraînera des transformations. Il y a ici une expérience pertinente à acquérir du secteur public.

Tout connaître en infographie
Pour débiter - Pour exceller

Infographie éditique
Infographie et Vidéo

Plates-formes Macintosh et
SGI (environnement SOFTIMAGE)

temps plein - temps partiel - intensif

Inscriptions
hiver 1994 - automne 1994

Permis du Ministère de l'Enseignement supérieur
et de la Science # 749-996
Admissible aux différents programmes d'aide à la formation
Prêts et Bourses

LE COLLÈGE DE L'OUEST DE L'ÎLE:
une tradition d'excellence



Le Collège de l'Ouest de l'Île est un collège privé, bilingue, mixte, d'enseignement secondaire. Fondé en 1974, le Collège de l'Ouest de l'Île est déclaré d'intérêt public par le Ministère de l'Éducation. Situé à Dollard-des-Ormeaux, il reçoit annuellement 400 étudiants.

Les examens d'entrée auront lieu:

LE VENDREDI, 26 NOVEMBRE de 08h00 à 12h30

Pour de plus amples informations, contactez:

Mme De Luca
Bureau des Admissions
Téléphone: (514) 683-4660
Télécopieur: (514) 683-1702

Signer sa carte de
don d'organes...

c'est pour la vie.



LA FONDATION DIANE HÉBERT (514) 965.0333

Je suis prête,
je passe au secondaire!



J'ai choisi
Regina Assumpta

Pour m'assurer une formation de base solide de la première à la cinquième secondaire, mais aussi pour... faire du sport à mon goût, poursuivre mes cours privés de musique, faire partie du programme de douance, rencontrer des moudes de science comme moi et bénéficier du transport scolaire offert aux résidents de la Rive Nord, de Laval et des environs.

1^{re} secondaire: examen d'admission
les samedis 20 et 27 novembre

382-4121



Collège Regina Assumpta
1750, rue Sauriol Est
Montréal (Québec)
H2C 1X4
Collège privé
déclaré d'intérêt public
pour jeunes filles.

PENSIONNAT
du SAINT-NOM-DE-MARIE



628, chemin de la Côte
Sainte-Catherine
Outremont, (Québec)
(514) 735-5261
poste 135

Dirigé par
les Soeurs des Saints
Noms de Jésus et de Marie

Métro Édouard-Montpetit

Au service des jeunes depuis 1905



COLLÈGE MARIE DE FRANCE

fondé en 1939

ÉTABLISSEMENT PRIVÉ MIXTE
MEMBRE DU RÉSEAU INTERNATIONAL
DES ÉTABLISSEMENTS FRANÇAIS À L'ÉTRANGER

PROGRAMME FRANÇAIS AVEC COMPLÉMENTS QUÉBÉCOIS

- Maternelle
- Primaire
- Secondaire (6^{ème} à seconde)
- Collégial (1^{ère} et terminales)

Préparation au baccalauréat français (équivalent du D.E.C.),
diplôme permettant l'accès à toutes les universités nord-américaines et européennes.

Examen d'entrée: SAMEDI 20 NOVEMBRE 1993

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS

MATERNELLE ET PRIMAIRE 4700, rue Fulton
Montréal H3W 1T9
tél.: (514) 735-6570 ou (514) 735-6579

SECONDAIRE ET COLLÉGIAL 4635, chemin Queen Mary
Montréal H3W 1W3
tél.: (514) 737-1177

ENSEIGNEMENT PRIVÉ

Écoles élémentaires

Les «petites écoles» à l'ère de Passe-Partout

«Les parents cherchent une école qui les rassurera et qui leur proposera des choix»

MARIE-ANDRÉE AMIOT

On les appelle académie, centre, école, petit collège, pensionnat ou villa. Elles accueillent des petites têtes blondes, brunes et noires, parfois dès l'âge de quatre ans. Elles sont moins connues que leurs grandes sœurs du secondaire, mais elles reçoivent tout de même plus de 25 000 élèves, soit 10% du total de la population du primaire. Ce sont les écoles primaires du réseau privé.

Longtemps réservées à l'élite sociale, les écoles primaires accueillent aujourd'hui des enfants de tous les milieux ethniques et socio-économiques.

Les «petites écoles», comme on les appelait à la fin du Régime français, sont à l'origine des institutions contemporaines. En 1763, on dénombrait 47 petites écoles pour garçons et 15 écoles ou couvents pour filles. 230 ans plus tard, c'est sensiblement la même chose: 39 écoles sont regroupées à l'Association des institutions de niveaux préscolaire et élémentaire du Québec. De ce nombre, on compte sept écoles qui entourent les enfants en difficulté d'apprentissage. Finalement, une dizaine sont membres de l'Association des parents catholiques du Québec et une douzaine sont indépendantes.

Dirigées dans la plupart des cas par des communautés religieuses et longtemps considérées comme des écoles réservées à l'élite sociale, les écoles primaires d'aujourd'hui accueillent des enfants de tous les milieux ethniques et socio-économiques. Les uns les choisissent pour l'encadrement durant et hors des heures de cours, les autres, pour une tradition académique qu'on dit rigoureuse et entière. Si les écoles



Certains parents choisissent l'école privée pour l'encadrement durant et hors des heures de cours, d'autres pour la tradition académique que l'on dit rigoureuse et entière.

secondaires reçoivent peu de subventions du ministère de l'Éducation, c'est encore pire pour les écoles primaires qui doivent assumer presque entièrement les coûts liés au fonctionnement. Les frais de scolarité aux parents sont donc assez élevés, allant de 2000\$ à 4000\$ annuellement dans la plupart des cas. Pourtant, les écoles ont souvent des listes d'attente fort longues, particu-

lièrement en milieu urbain, attestant ainsi de leur popularité. Mais parmi toutes ces écoles, comment choisir celle qui rejoindra les attentes des parents?

Rassurer les parents

«Les parents cherchent une école qui les rassurera et qui leur proposera des choix», soutient M. Jacques About, directeur général de l'Académie Sainte-Thérèse, également président de l'AIPEQ. «En offrant un encadrement serré, en ayant des communications écrites hebdomadaires, des rencontres plusieurs fois l'an, l'école offre aux parents une sécurité. De plus, les programmes sont étoffés, enrichis et plusieurs écoles proposent des projets éducatifs distincts.»

L'Académie Sainte-Thérèse, située dans la ville du même nom au nord de Montréal, a été fondée en 1982

par M. About. On y propose un projet éducatif axé sur les plans artistique, culturel et sportif s'adressant aux élèves de tous les niveaux. De plus, l'Académie procure un pensionnat pour 34 élèves du primaire et 53 du secondaire. «Les frais de scolarité de 3302\$ par an pour les externes et de 6301\$ pour les pensionnaires peuvent paraître élevés, mais tout est intégré dans ce montant: manuels, sorties, transport durant les sorties, etc. L'enfant en externat est pris en charge dès 7h30 jusqu'à 17h15. En dehors des heures de cours, on lui suggère des activités variées: piano, peinture, photo, danse... Le parent n'a donc pas à assumer de frais de garderie pas plus que des frais d'activités para-scolaires, poursuit M. About. Nous sommes le Club Med de l'éducation».

Les écoles primaires n'offrent pas toujours des programmes aussi va-

riés, mais dans toutes, on y privilégie les matières de base comme le français, les mathématiques et l'anglais. Dans plusieurs institutions, les enfants peuvent même apprendre une troisième langue, c'est le cas notamment des écoles s'adressant avant tout à des enfants d'une même ethnie. L'école Démosthène, située à Laval, enseigne en français, en grec et en anglais à près de 500 élèves qui sont, pour la plupart, d'origine grecque.

D'autres écoles, malgré leur appellation à connotation européenne, ne le sont que par le nom. Le Collège Français ou l'Académie St-Louis-de-France offrent le même programme que celui dicté par le ministère de l'Éducation du Québec. «À l'origine, nous étions soutenus par le ministère de l'Éducation français, mais depuis une dizaine d'années, ce ministère n'accorde plus de subsides,

alors pour des raisons strictement financières, nous nous sommes pliés aux exigences du MEQ», explique M. Labbé, directeur général de l'Académie St-Louis-de-France. Seuls le Collège Stanislas enseignent des programmes reconnus par le MEF.

Le choix d'une école

Quelques conseils avant de choisir une école. Selon M. Auguste Servant, secrétaire général de la Fédération des associations d'établissements privés, et divers intervenants en éducation, il importe de se poser quelques questions avant d'ouvrir un dossier scolaire:

■ Quelles sont les raisons qui poussent le parent à choisir une école plutôt qu'une autre, est-ce la réputation qu'on en fait, le projet pédagogique ou des raisons de traditions familiales?

■ Quelles sont les écoles les plus rapprochées du lieu de résidence de l'enfant? Il est difficile, voire épuisant, pour un petit d'avoir à parcourir un long trajet matin et soir.

■ Quelles sont les conditions d'accueil: le programme est-il trop exigeant pour l'enfant? Ou au contraire, prévoit-on des classes enrichies pour les enfants qui n'en ont jamais assez?

■ Quelle est la philosophie de l'institution, respecte-t-on la pluralité des personnes ou tente-t-on d'imposer une vision propre à la direction?

■ L'encadrement académique est-il adéquat? Sans parler de carcan, l'école doit être en mesure de fournir un encadrement serré qui laisse place à la créativité, tout en incitant à la méthodologie et l'autonomie.

■ Qu'en est-il de la clientèle? Si un groupe est sous-représenté (20% de garçons pour 80% de filles, par exemple), les exigences qui s'ensuivront risquent-elles de faire souffrir le groupe minoritaire?

■ Quel est le rôle du comité de parents? Certaines écoles cantonnent les parents à des rôles de peu d'importance: sorties, fêtes, levées de fonds, etc. Cette politique crée-t-elle des divergences et peut-il en être autrement?

■ Quel traitement réserve-t-on aux enseignants? Reçoivent-ils la parité salariale avec leurs collègues du public ou sont-ils sous-payés? La direction est-elle à l'écoute de leurs doléances?

Finalement, un bon moyen de connaître les performances des finissants est de parler aux responsables d'études d'écoles secondaires de 1e et de 2e secondaire. Ceux-ci seront en mesure de fournir des profils d'enfants qui ont complété leurs études à l'école convoitée.

ÉCOLE SECONDAIRE MARCELLIN-CHAMPAGNAT
EXTERNAT POUR FILLES ET GARÇONS
 L'Excellence de l'école:
 une tradition centenaire toujours vivante
EXAMENS D'ADMISSION
 Pour l'année scolaire 1994-1995:
Samedi, le 4 décembre 1993 à 9 h
 Pour la 1re secondaire
Samedi, le 11 décembre 1993 à 9 h
 Pour les 1re, 2e et 3e secondaire:
Sur rendez-vous
 Pour les 4e et 5e secondaire:
 L'ESMC... mérite d'être connu et adopté.



ÉCOLE SECONDAIRE MARCELLIN-CHAMPAGNAT
 14, Bord-de-l'Eau
 Iberville (Québec) J2X 4J3
 Tél.: (514) 347-5343
 Fax: (514) 347-2423

ACADÉMIE MICHÈLE-PROVOST INC.



Collège privé mixte
 fondé en 1957
 agréé pour fins de subventions
Primaire | Secondaire
Externat | Pensionnat

Un enseignement de qualité

à la recherche de l'excellence, dans un environnement privilégié, au centre-ville, avec un terrain récréatif sur le flanc du Mont-Royal.

Admission sur rendez-vous pour tous les niveaux

Programme du Ministère de l'Éducation du Québec

- cours enrichis (français, mathématique et anglais)
- programme spécial pour élèves doués et talentueux
- cours spéciaux pour élèves allophones
- activités diverses (clubs, sports d'équipe, etc...)
- encadrement et sécurité des élèves

Des services nouveaux pour de nouveaux besoins

- accueil des élèves dès 07:30 le matin
- étude ou garderie le soir
- pensionnat à l'année ou occasionnel
- repas (matin, midi et/ou soir)
- possibilité de covoiturage

1517
 Avenue des Pins, Ouest
 Montréal (Québec)
 H3G 1B3
 tél.: 514 934 0596
 fax: 514 934 2390

Portes ouvertes tous les jeudis de 10 h à 12 h



FONDÉ EN 1888

COLLÈGE MONT-SAINT-LOUIS

ASSOCIATION COOPÉRATIVE
 1700, boulevard Henri-Bourassa Est
 Montréal H2C 1J3

COLLÈGE PRIVÉ POUR GARÇONS ET FILLES
 COURS SECONDAIRE COMPLET

EXAMENS D'ADMISSION POUR SEPTEMBRE 1994

En 1re secondaire: le samedi 20 novembre 1993
 et le samedi 27 novembre 1993

En 2e, 3e, 4e et 5e secondaire: le lundi 31 janvier 1994

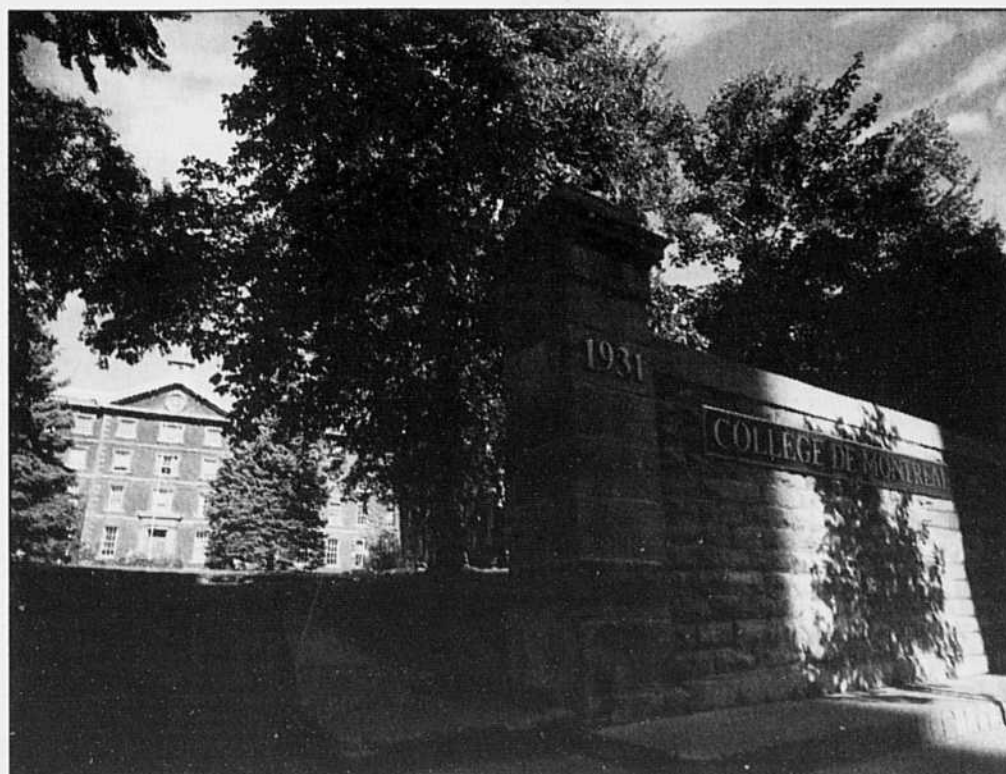
On peut s'inscrire aux examens d'admission en téléphonant au secrétariat du niveau

382-1560

PORTES OUVERTES: 13 NOVEMBRE 1993



POUR L'EXCELLENCE ET POUR UNE QUALITÉ DE VIE



NE MANQUEZ PAS VOTRE ENTRÉE !

EXAMENS D'ADMISSION

Pour la 1re du secondaire

13 novembre 1993 à 8 h 45
 11 décembre 1993 à 8 h 45
 8 janvier 1994 à 8 h 45

2e à 5e du secondaire
 sur rendez-vous

Maison d'enseignement privée
 secondaire pour garçons

Informations :
 (514) 933-7397



COLLÈGE DE MONTRÉAL
 LE PREMIER COLLÈGE DE MONTRÉAL

1931, RUE SHERBROOKE OUEST
 MONTRÉAL, QUÉBEC, H3H 1E3

• ENSEIGNEMENT PRIVÉ •

Écoles secondaires

L'embarras du choix

Le Québec compte plus de 145 institutions privées qui accueillent 20% de tous les élèves du secondaire

MARIE-ANDRÉE AMIOT

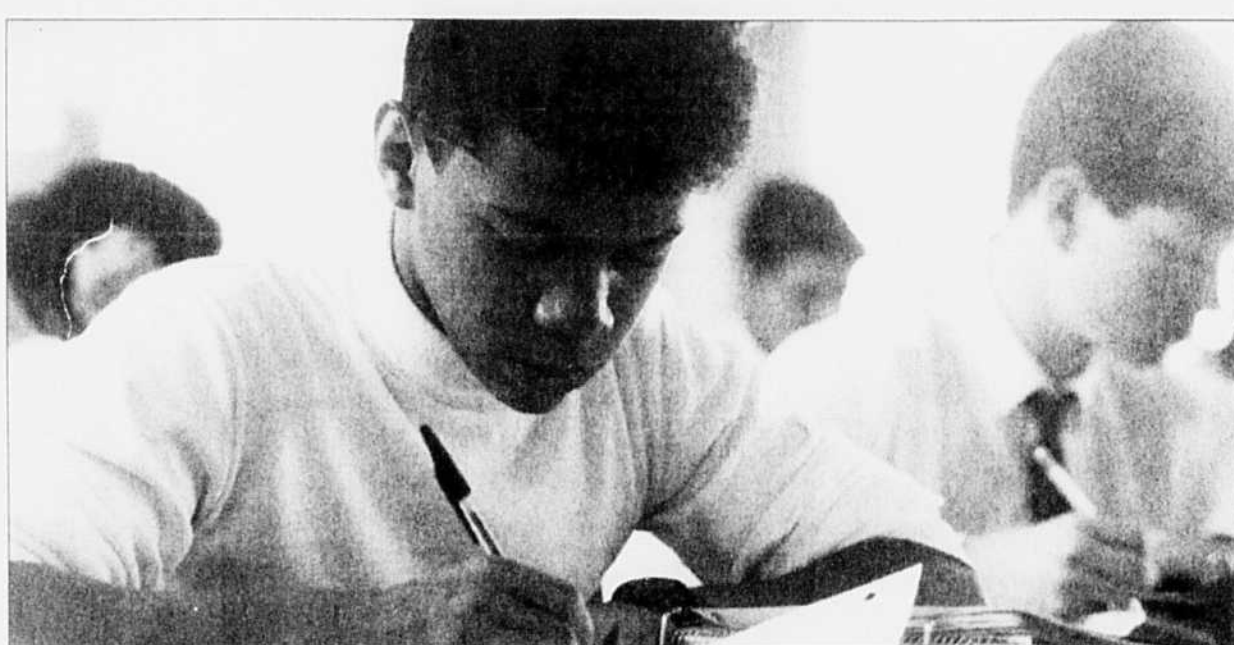
Mois de novembre, mois des pluies, de la Ste-Catherine et des samedis d'examen. En effet, pour les parents qui ont choisi une école privée pour leur enfant qui s'apprête à entreprendre le secondaire, novembre est le mois des examens d'admission. La plupart des écoles secondaires privées en milieu urbain qui accueillent des élèves venant du primaire choisissent leur clientèle en fonction des résultats obtenus lors de séances d'examen offertes durant cette période et qui s'échelonnent jusqu'en février. «Bien sûr, on examine les notes inscrites dans les bulletins antérieurs, mais les élèves proviennent de plus de 200 écoles différentes et les résultats diffèrent beaucoup d'une école à une autre, explique M. Ralph Smith, directeur général du Collège Mont-Saint-Louis. Nous tentons d'uniformiser en proposant des tests qui détermineront si l'élève est apte à poursuivre ses études dans notre institution.»

Pour l'élève ainsi que pour ses parents, ce peut être une période éprouvante. «L'enfant qui se classe bien est informé dans la semaine qui suit et nous sommes fixés sur son sort», confie un parent qui a connu l'attente non pas pour un, mais pour ses trois enfants qui fréquentent aujourd'hui des institutions privées, «mais pour ceux qui sont refusés, c'est le début du magasinage des écoles».

Il y a espoir. Les écoles secondaires privées sont nombreuses — plus de 145 répertoriées à travers la province qui accueillent près de 20% de tous les élèves du secondaire — et offrent des programmes variés. S'il est vrai que les villes de Québec et de Montréal comportent le plus grand nombre d'écoles, il n'en demeure pas moins qu'il y a des institutions privées dans les régions les plus éloignées et que la plupart ne comportent pas de seuils d'entrée aussi rigides. En déterminant des critères de sélection, les parents peuvent trouver chaussure à leur pied.

Les directions cléricales et religieuses ont souvent fait place à des directions laïques.

Certaines écoles ont choisi des voies particulières. C'est le cas des institutions qui entourent les enfants en difficulté d'apprentissage ou qui proposent plus d'activités sportives. D'autres ont une couleur ethnique ou religieuse, d'autres encore appliquent un programme d'études européen. Toutes, cependant, sont régies par la même loi, celle de l'enseignement privé au Québec. Les écoles privées, malgré toutes leurs différences, se ressemblent beaucoup. D'une institution à une autre, on retrouve des critères de sélection semblables, une organisation pédagogique et un calendrier scolaire presque identiques. Les directions cléricales et religieuses ont souvent fait place à des directions laïques et les enseignants religieux de notre enfance sont aujourd'hui remplacés par des enseignants laïcs, parfois syndiqués et jouissant des privilèges



Certaines écoles ont choisi des voies particulières. C'est le cas des institutions qui entourent les enfants en difficulté d'apprentissage ou qui proposent plus d'activités sportives. D'autres ont une couleur ethnique ou religieuse, d'autres encore appliquent un programme d'études européen.

que connaissent leurs collègues du réseau public.

La Fédération des associations d'établissements privés regroupe trois associations: l'Association des établissements scolaires privés (ADESP), l'Association des institutions d'enseignement secondaire (AIES) et l'Association des institutions de niveaux préscolaire et élémentaire du Québec (AIEPQ). Celle qui a pour mission de défendre, promouvoir et développer l'enseignement privé et de créer des liens entre les associations membres publie annuellement, avec le Mouvement pour l'école privée (MEP) et

l'Association des directrices et directeurs généraux des établissements scolaires de l'enseignement privé (ADIGESP), un répertoire regroupant les coordonnées essentielles des établissements privés du Québec de tous les niveaux.

«Le répertoire est un outil important car il permet de déterminer certaines données élémentaires telles que la situation géographique ou la capacité d'accueil», explique Louis Normandeau, responsable de la direction des études de l'AIES, grâce aux coordonnées, le parent pourra vérifier d'autres critères plus difficiles à quantifier.

Voici quelques-uns de ces critères que M. Normandeau suggère de considérer. Tout d'abord, il importe de dresser une liste des écoles situées près du lieu de résidence de l'enfant. Une école éloignée empiètera sur de précieuses heures d'études ou d'activités sociales ou sportives. Participer aux activités scolaires après les heures de cours contribue à créer ce sentiment d'appartenance que plusieurs parents souhaitent pour leurs enfants. Dans un sondage publié en 1991 par la Fédération sur les motifs qui poussent les parents à choisir une école, le sentiment d'ap-

partenance figure au cinquième rang des 38 choix proposés aux quelque 4000 parents interviewés.

Un encadrement solide

Ce même sondage révèle qu'une bonne discipline, une bonne atmosphère d'étude, une surveillance et un encadrement adéquats ainsi qu'un contrôle sérieux sur le rendement scolaire sont les motifs le plus souvent cités dans le choix d'une école. Afin de déterminer si ces critères sont prévalents dans une institution, il convient de demander aux responsables de la direction des études des moyens utilisés pour contrer les retards, les oublis, les échecs, etc. De plus, il est important de connaître les procédures établies pour les élèves qui éprouvent des difficultés. «Une école responsable offre tous les moyens à ses élèves de connaître le succès: par la récupération, par du tutorat, par une écoute attentive. Un élève qui commence ses études dans une institution devrait les terminer dans cette même institution», précise M. Jean-Guy Perras, directeur général du Collège de Montréal.

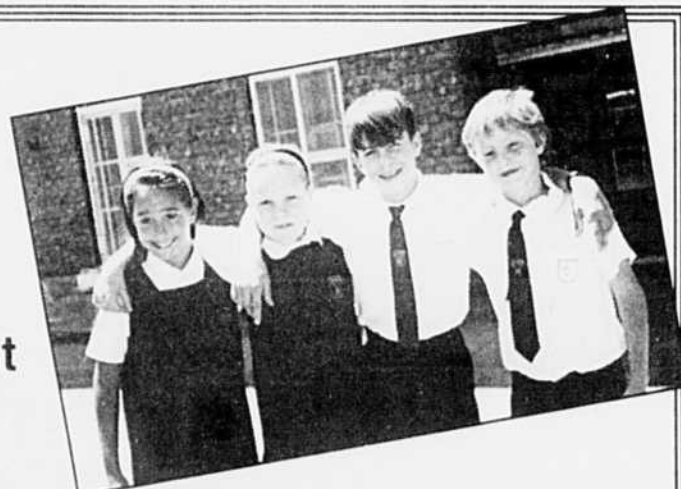
M. Normandeau met en garde les parents devant les résultats aux épreuves uniques des élèves de la 3e à la 5e secondaire rendus publics chaque année par le ministère de l'Éducation. «Ces résultats n'indiquent pas tout et les parents ne devraient pas orienter leur choix en se basant uniquement sur le classement des écoles. Une carrière scolaire ne devrait pas non plus être strictement académique. Il faut se demander si l'institution favorise l'épanouissement du leadership de l'enfant, si elle encourage les activités parascolaires, si les finissants se rappellent de leur vie étudiante hors des cours. Les conventions, les comités divers, les soirées honorifiques sont des événements qui marquent la vie au secondaire.»

Toujours selon M. Normandeau, on doit en outre considérer les lieux physiques de l'institution. «Cette inspection va au-delà des ressources comme les ateliers ou les laboratoires qui ne suggèrent pas forcément un enseignement de qualité. Il faut inspecter les salles communes aux élèves, les vestiaires et la cafétéria par exemple et l'état dans lequel ils se trouvent: une école mal tenue risque d'être mal gérée».

Finalement, tous les intervenants à qui nous avons parlé suggèrent de laisser le principal intérêt lui-même choisir son école. «On peut lui proposer quelques collèges, l'amener les visiter dans le cadre des journées portes ouvertes par exemple, le laisser discuter avec des anciens. L'enfant de 11 ou 12 ans connaît ses goûts et s'orientera vers ce qui l'intéresse. «Surtout, considérez chaque enfant: ce qui est excellent pour un ne le sera pas nécessairement pour son cadet», recommande Louis Normandeau.



Pensionnat et externat
FILLES ET GARÇONS
*Maternelle plein temps
*1re à 6e année du primaire



LA BASE: LE PRIMAIRE!

ÉCOLE MARIE ANNE

3766, rue Queen • Rawdon J0K 1S0
Située à la campagne, 30 minutes de Laval

Inscriptions débutant en novembre
Visite de l'école sur rendez-vous
Bienvenue **(514) 834-4668**



Ce qui compte,



c'est l'enfant!



Préscolaire,
primaire :
Mixte

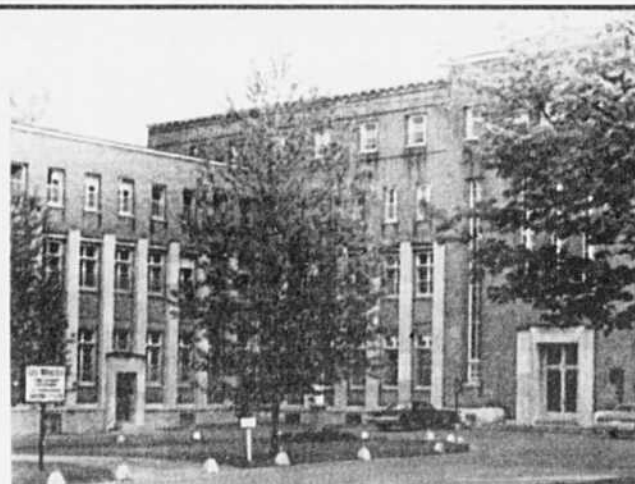
Secondaire :
Filles

Externat-
Pensionnat

ÉCOLE MARIE-CLARAC

3530, boul. Gouin Est, Montréal-Nord (Québec) H1H 1B7
Tél. : (514) 322-1160

Dirigée par les Soeurs de Charité de Sainte-Marie.
Projet spécial «Harmonie Nature» pour les enfants talentueux et ingénieux sur le site du Camp More Clarac à Saint-Donat.



- Cours d'études primaires pour filles et garçons (1re à la 6e année)
- Pensionnat de semaine pour fillettes seulement (2e à la 6e année)
- Département de musique privée: flûte traversière — guitare — piano — violon
- Halte scolaire — Étude — Parascolaire
- Transport

Établissement privé déclaré d'intérêt public par le ministère de l'Éducation dirigé par les Soeurs de la Congrégation Notre-Dame

ADMISSION
1994-1995
752-4433

ÉCOLE LES MÉLEZES
393, rue de Lanaudière
Joliette (Québec)
J6E 3L9

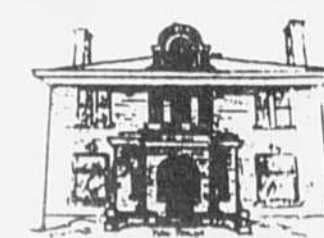
ÉCOLE
SAINTE-ANNE

6500,
39e Avenue
Montréal, QC
H1T 2W8
(514) 725-4179

ÉCOLE MIXTE
DÉCLARÉE D'INTÉRÊT PUBLIC

DE NIVEAU
PRIMAIRE ET
MATERNELLE
5 ANS

DIRECTRICE GÉNÉRALE,
MONIQUE CLOUTIER, S.S.A.



Admission
94-95
Dès maintenant

Enseignement en anglais de la maternelle à la 6e année pour garçons et filles. Cours de français dès l'entrée à l'école et bon encadrement.

3120, Le Boulevard
Montréal H3Y 1R9

Tél.: 935-5966

25 ans avec les jeunes

COLLÈGE SAINTE-MARCELLINE

9155, boul. Gouin Ouest, Montréal - Tél.: 334-9651 Télécopie: 334-0210

Demandes d'admission pour septembre 1994

Examens pour la 1re secondaire: samedi 6 novembre 1993 à 8 h 30

samedi 22 janvier 1994 à 8 h 30

Examens pour la 6e année:

samedi 5 février 1994 à 9 h 00

Collège d'enseignement privé, reconnu d'intérêt public, dirigé par les soeurs de Ste-Marcelline. Service de garde, préscolaire 4 ans mixte, maternelle 5 ans mixte, primaire mixte, secondaire général enrichi pour jeunes filles.

- ☐ Insiste fortement sur la qualité de la langue française;
- ☐ Se préoccupe d'offrir une sérieuse formation scientifique et littéraire;
- ☐ Favorise l'apprentissage du milieu socio-culturel québécois par le biais de maintes activités scolaires et parascolaires;
- ☐ Une école ouverte et soucieuse de l'équilibre humain, affectif et spirituel de chaque élève.

Composez
le
334-9651

• ENSEIGNEMENT PRIVÉ •

Les collèges privés

Où aller après le secondaire?

Malgré un enseignement comparable au cégep, certains choisissent le collège privé

MARIE-ANDRÉE AMIOT

Les collèges privés ne font pas légion au Québec. À peine 27 font partie du répertoire public par la Fédération des associations d'établissements privés. Certains offrent des programmes pré-universitaires, c'est le cas notamment des Collèges Andre-Grasset et Jean-de-Brébeuf à Montréal, du Petit Séminaire de Québec et du Collège Mercier à Québec. D'autres, des programmes techniques dans des domaines aussi variés que l'aménagement intérieur et la gerontologie. D'autres encore, comme les collèges O'Sullivan et Lasalle, mieux connus, sont spécialisés en techniques de bureau ou en mode.

Afin d'y attirer des étudiants, les collèges privés doivent se démarquer des institutions du réseau public. Ils se sont donc, au fil des ans, des outils appropriés leur permettant de procurer une formation académique complète et rigoureuse. Pourtant, les finissants qui se retrouvent à l'université aux côtés de leurs confrères du réseau public n'y voient, dans leur formation respective, que des différences subtiles. Pourquoi choisit-on alors de débours des sommes considérables — près de 1000 \$ la session — pour un enseignement, à toutes fins pratiques, comparable? «Pour la couleur locale et la qualité de l'atmosphère», soutient Michelle Melanson, coordonnatrice de l'enseignement aux adultes et de l'enseignement technique du Collège Andre-Grasset, «les collèges privés sont de petite taille et reçoivent moins d'étudiants par classe. Ils sont donc en mesure d'offrir un encadrement de qualité et une présence plus sentie des professeurs.»

Cette présence, la plupart des étudiants qui fréquentent les collèges privés y sont habitués: plus de 85% d'entre eux proviennent des écoles secondaires privées et ont manifestement apprécié la relation privilégiée qu'ils entretenaient avec les enseignants et les autres élèves. La plupart même choisissent l'institution en fonction de ces critères. Sébastien Hamel, 20 ans, a choisi le Collège Jean-de-Brébeuf parce qu'il avait effectué ses études secondaires au Collège. Ce

qu'il a apprécié? «Que mes amis soient là! Aussi parce que je connaissais certains des professeurs, mais surtout parce que j'avais aimé la façon dont on nous avait enseigné au secondaire.» Étudiant de deuxième année en physique à l'Université de Montréal, il côtoie chaque jour des étudiants qui ont fait leurs études collégiales un peu partout. Y voit-il des différences dans leurs méthodes de travail ou dans leurs capacités d'apprentissage? «Pas vraiment, mais pour ma part, j'ai été très heureux au cégep dans un milieu où je connaissais tout le monde et tout le monde me connaissait. Peut-être que cela m'a permis de réussir mes études plus rapidement et avec succès, certainement avec plus d'agréments.»

«Les collèges privés sont de petite taille et reçoivent moins d'étudiants par classe. Ils sont donc en mesure d'offrir un encadrement de qualité et une présence plus sentie des professeurs.»

Après ses études secondaires au Pensionnat du Saint-Nom-de-Marie, Anne-Catherine, la sœur de Sébastien, a choisi Bois-de-Boulogne, un cégep public. «Je voulais changer de milieu et je ne suis pas certaine que je serais restée au Pensionnat même si on y avait offert un cours collégial.» Maintenant en deuxième année en sciences pures, Anne-Catherine voit les choses un peu différemment. «Ce n'est pas si facile de changer de groupe d'amis. Ici, en entrant, je ne connaissais que quatre ou cinq personnes, j'ai trouvé l'adaptation difficile.» Maintenant, trois sessions plus tard, elle a réussi à apprivoiser le grand Collège, mais le sentiment d'appartenance n'est pas très poussé. «Depuis le début, j'étudie beaucoup. La vie sociale au Collège, connais pas tellement.»

Les jeunes ne subissent pas tous les changements avec la même intensité, mais à 17 ou 18 ans, l'âge moyen d'entrée au cégep, le découragement devant la «grande-école» peut être accablant et mener à des échecs ou à l'abandon des études. C'est ce que tente de contrer la ministre Robillard en instaurant de nouvelles mesures pédagogiques au secondaire. En privilégiant des groupes plus restreints, des communications plus fréquentes avec les étudiants, du suivi auprès de ceux qui sont en difficulté, les Collèges privés procurent ces mesures d'aide au-delà du secondaire, souvent avec succès.



Quatre-vingt-cinq pour cent des étudiants qui s'inscrivent à un collège privé, comme Jean-de-Brébeuf, proviennent d'écoles secondaires privées.

SSA Le collège *plus*

L'EXCELLENCE À SON COLLÈGE

Le charme du **Séminaire Saint-Augustin** c'est d'être situé en banlieue de Québec et d'être fréquenté par des jeunes de partout au Québec.

Nos programmes: Les avantages:

- Collégial général
- 5e secondaire
- Résidences
- Sports intercollégiaux
- Sport-études
- Bourses d'excellence

PROMOTION «LE SSA, ESSAIE ÇA!»
Séjour de 24 ou 48 h gratuit.

Pour informations: (418) 872-0954

4950, rue Lionel Groulx, Saint-Augustin-de-Desmaures (Québec) G3A 1V2
Téléphone: (418) 872-0954 Télécopieur: (418) 872-8249

Nous formons des gagnants!

Donnez à votre enfant la chance de réaliser son plein potentiel.

Le collège Bourget, dirigé par les clercs St-Viateur, est un établissement privé d'enseignement secondaire pour jeunes filles et garçons où les éducateurs transmettent la fierté de la langue française, le goût de la culture et du sport.

EXAMENS D'ADMISSION

Les examens pour les 1er, 2e et 3e secondaire auront lieu:
Samedi 20 novembre dès 8h30
Samedi 11 décembre dès 8h30

Réservez votre place: (514) 451-5785

Pour les 4e et 5e secondaire, composez: (514) 451-4716

Collège Bourget
Rigaud (Vaudreuil)
Québec J0P 1P0

Brébeuf

Le Collège Jean-de-Brébeuf offre le cours secondaire complet et au collégial, tous les programmes préuniversitaires y compris le baccalauréat international.

Service de résidence pour garçons et filles.

Bourses d'études.

3200, chemin de la côte-Sainte-Catherine, Montréal
(514) 342-9342 poste 355

Portes ouvertes

Le samedi 27 novembre 1993 de 10 h à 15 h

Le mardi 30 novembre 1993 de 16 h à 21 h

COLLÈGE LASALLE

2000, rue Sainte-Catherine Ouest, Montréal (Québec) H3H 2T2
Tél.: (514) 939-2006
1 800 363-3541
(Sans frais ext de Mt)
Télécopieur: (514) 939-2015

Métro Atwater

Le Collège LaSalle,

trois écoles en une!

École internationale de mode:
Design, Gestion de la production et Commercialisation. La seule école qui fait le tour de l'industrie.

École de tourisme et d'hôtellerie:
Techniques de tourisme et Gestion hôtelière/restauration. Deux spécialisations à l'arôme international qui forment de véritables gestionnaires.

École d'administration:
Techniques administratives, option Gestion axée sur le marché international et Techniques de bureau. Une intégration efficace dans les milieux juridique, médical et des affaires.

Nos trois écoles de pointe offrent une formation collégiale complète en français ou en anglais. Pour obtenir un diplôme d'études collégiales de jour ou de soir, il faut d'abord vous inscrire à l'un de nos programmes.

Venez donc nous visiter!

L'Excellence, l'École...

Auditions

Programme «primaire et secondaire»
Samedi 20 novembre 1993
à 10h00 (6e et secondaire 1)
à 13h00 (secondaires 2 à 5)

École supérieure de danse du Québec
4816, rue Rivard à Montréal

Votre enfant aura complété sa 5e primaire en juin 1994?
La danse classique le passionne?
Voici sa chance unique de joindre la seule école professionnelle de danse classique au Québec offrant une formation complète incluant le niveau collégial

Inscription obligatoire et renseignements:
Louise Maurice et/ou Mary Kinal
(514) 849-4929

L'École supérieure de danse du Québec, associée aux Grands Ballets Canadiens, offre une formation professionnelle en ballet classique et une formation académique d'excellence en collaboration avec l'École Laurier de la CECM

École supérieure de danse du Québec
Direction artistique: Luc Amyot

• ENSEIGNEMENT PRIVÉ •

Une espèce en voie de disparition

En dépit des sommes élevées facturées aux parents, les pensionnats font difficilement leurs frais

MARIE-ANDRÉE AMIOT

Les pensionnats de nos souvenirs ont bien changé. Les dortoirs sombres aux petits lits bien rangés ont fait place à des chambres colorées, décorées aux accents d'Aladdin et de Roch Voisine. Certes, un milieu plus gai qu'autrefois, mais qui n'est pas celui de la famille. Pourquoi existe-t-il encore des pensionnats alors que les enfants n'ont plus à s'expatrier pour poursuivre des études? «Pour aider les familles à faire face à la vie d'aujourd'hui», explique patiemment Soeur Louise Reid, directrice du Pensionnat des Sacres-Coeurs à St-Bruno. «Les familles ne sont plus ce qu'elles étaient. Les mères à la maison se font de plus en plus rares. Nous sommes là pour recevoir ces enfants qui ont besoin de surveillance et d'attention les soirs quand les parents ne peuvent le faire. C'est un nouveau phénomène de société, voilà tout.»

Soeur Reid et sa communauté offrent toutes sortes de possibilités aux parents de ses 569 élèves: ils peuvent laisser leurs enfants de 7h à 19h chaque jour. Ils peuvent également les y laisser en demi-pension, quelques jours ou quelques semaines, selon les horaires parfois mouvementés des parents, ou ils

peuvent opter pour la pension complète, du lundi au vendredi.

Une petite école de 164 élèves de Rawdon va encore plus loin. L'école Marie-Anne, fondée il y a à peine cinq ans par Mme Carole Lalancette, propose même une chambre à ces parents qui sont de passage et qui désirent passer quelques heures avec leur enfant. Le parent assiste à toutes les activités de son jeune, prends ses repas à la cafétéria et dort tout près. L'an prochain, un chalet sera mis à la disposition des familles pour que parents et petits puissent passer leurs fins de semaine sous un même toit. «C'est une formule qui rencontre les nouveaux besoins des parents dont le rôle a bifurqué: plusieurs ne veulent ou ne savent plus assumer les problèmes de discipline et de structure, ils désirent confier ces tâches à ceux qui les rempliront dans le cadre de la vie scolaire. C'est ce que nous leur offrons.»

En plus de ces formules innovatrices, Mme Lalancette a installé son école dans une résidence pour personnes âgées, créant ainsi des liens entre les grands-parents et les jeunes. «Nous avons 26 grands-papas et grands-mamans qui participent à des activités hebdomadaires des internes. Une grande famille, en quelque sorte.»

Ces pensionnats coûtent cher aux



Si la tendance se maintient, on parlera à l'imparfait des pensionnats, car faute de financement, plusieurs seront appelés à disparaître et quantité d'enfants devront être relogés par l'État.

parents: plus de 5200\$ par an, dont une partie est déductible d'impôt. Mais pour beaucoup d'institutions, ces sommes ne rencontrent même pas les frais minimaux d'exploitation.

Soixante-cinq maisons d'enseignement privées fournissent gîte et pension à 6500 enfants du primaire et du secondaire, et si la présente tendance continue, on parlera à l'imparfait des pensionnats, car faute de

financement, plusieurs seront appelés à disparaître et quantité d'enfants devront être relogés par l'État. Voilà qui résume le mémoire sur le service de résidence-pensionnat présenté à la ministre de l'Éducation par la Fédération des associations d'établissements privés en avril dernier.

Cet état de fait repose sur la situation précaire qui prévaut dans

presque toutes les résidences et les pensionnats. Les communautés religieuses qui finançaient bon nombre d'écoles privées ont entrepris ou sont sur le point d'entreprendre un transfert juridique dans des mains laïques. La contribution financière considérable aussi bien que le personnel qu'elles fournissaient ne sont donc plus disponibles pour assurer le fonctionnement d'un nombre im-

portant de maisons d'enseignement doublées de résidences-pensionnats. C'est le cas du Collège Laval qui, après 100 ans d'existence, fermera en 1995 son pensionnat. «Nous ne pouvons nous permettre de perdre chaque année 75 000\$. Nous ne pouvons pas non plus facturer de coûts prohibitifs aux parents», déplore le Frère Fabien Landry, directeur général du Collège.

Un besoin réel

Pour Soeur Reid et Mme Lalancette, les résidences-pensionnats combinent un besoin réel pour les enfants qui n'ont pas de surveillance ou d'appui à la maison. «Les raisons, on les connaît tous: familles éclatées, parents qui travaillent tard, besoin d'encadrement plus serré, discipline et rattrapage scolaire offerts sur place, activités sportives et culturelles après les heures de cours», soutient M. Auguste Servant, secrétaire général de la Fédération. «Qu'arrivera-t-il à ces enfants si les pensionnats disparaissent?»

«Il faut savoir innover», déclare Mme Lalancette, et trouver des formules qui rencontreront les besoins des parents et qui assureront la survie de ces écoles désirant continuer à offrir les services de garde». Cette jeune femme de 28 ans, qui complète un doctorat en éducation, pense déjà à de nouvelles options en lien avec sa philosophie, options dont elle a fait part à la ministre de l'Éducation et qui seront rendues publiques le mois prochain. Gageons que l'école Marie-Anne n'a pas fini de faire parler d'elle.

Les oubliés du transport scolaire

Personne ne connaît l'état exact de la situation, et encore moins les montants engloutis pour le transport dans le secteur privé

HÉLÈNE BOYER

Aucune école privée ne dispose de la même organisation dans le transport scolaire. Certaines institutions signent des ententes avec la commission scolaire pour assurer le transport des enfants. Dans le cas où l'entente s'avère impossible, l'école privée reçoit une subvention équivalente à 80% du coût du transport de l'élève fréquentant le secteur public. «Il n'est pas possible actuellement de connaître les coûts réels du programme d'aide au transport scolaire des élèves du secteur privé puisque, lorsque les élèves sont transportés sous entente par une commission scolaire (CS), le montant affecté au transport scolaire des élèves du privé est tout simplement inclus dans l'allocation de base consentie aux CS pour l'organisation de leur transport scolaire», lit-on dans le mémoire de la FAEP.

Des ententes avec les autres écoles

Pour éviter une augmentation des coûts, les directeurs d'écoles font preuve d'imagination en multipliant le type d'ententes. À l'école Saint-Sacrement, de Terrebonne, dirigée depuis les 28 dernières années par Yves Lemire, la moitié des élèves sont confiés au transport, assuré par la commission scolaire. Une entente avec cinq autres écoles privées assure le transport de l'autre moitié. Tout ceci fut possible en déplaçant le début des cours à 9h25 le matin. «Je ne peux pas me permettre de commencer à 8h25 comme la majorité des écoles sans déposer un million de dollars sur la table», dit M. Lemire.

Pour Yvon Robert qui coiffe aussi le rôle de président du Mouvement pour l'enseignement privé (MEP), la situation actuelle demeure à la source de multiples conflits. Il croit même que le transport sert de moyen de chantage aux commissions scolaires pour limiter l'accès à l'école privée. «C'est par mesquinerie qu'elles refusent de s'entendre avec les écoles», soutient-il.

Les écoles privées situées sur les territoires desservis par la ST-

CUM et la CTCUQ demeurent encore plus désavantagées. Elles ne touchent pas un denier de l'État pour assurer le transport des enfants. Selon une étude de la FAEP, les parents résidant sur le territoire d'une commission scolaire intégrée à une ou l'autre des sociétés de transport doivent déboursier 232\$ par année pour assurer le transport de leur enfant. Et s'ils ne résident pas dans le périmètre d'une commission scolaire, le montant s'élève à 500\$. La FEAP voudrait bien qu'on lui explique aussi le pourquoi derrière la décision de ne pas payer le transport des enfants pensionnaires.

Le transport scolaire des enfants du privé reste un enjeu pour le moins déterminant. «Pour garder l'accessibilité à l'école privée, il ne faudrait surtout pas que le transport en vienne à coûter plus cher que les frais de scolarité», conclut Yves Lemire. Une rencontre entre les représentants de la FEAP et le ministre Elkas devrait avoir lieu à la mi-novembre. Même si on le prononce en catimini, le vœu le plus cher des organismes de défense de l'enseignement privé ne trompe pas. On réclame la parité avec le secteur public en matière de transport scolaire. Reste à établir les véritables besoins en terme de ressources budgétaires.



L'École Selwyn House

fondée en 1908

Selwyn House est une école privée anglophone de 520 garçons. Elle se distingue par l'excellence de ses programmes scolaires, par la diversité de ses activités sportives et par l'implication de son personnel.

EXAMENS D'ADMISSION

5e à 10e année

le samedi 20 novembre 1993
8:45 A.M. à 12:45 P.M.

Maternelle à 4e année

sur rendez-vous à partir de janvier 1994

Les demandes d'admission pour septembre 1994 peuvent être envoyées dès maintenant.

Pour de plus amples renseignements ou pour une visite de notre école, veuillez vous adresser à:

Mme Sharon Cozens
Directrice des Admissions
Téléphone (514) 931-9481
Télécopieur (514) 931-6118

École Selwyn House
95 Côte St-Antoine
Westmount, QC
H3Y 2H8

Numéros de permis 749789 & 749624



Pensionnat Saint-Jean-Baptiste



15, route 133 sud, C.P. 90
Phillipsburg (Québec)
J0J 1N0

- Propriété des F.I.C. dirigée depuis 8 ans par une Soeur de St-Joseph de St-Hyacinthe.
- Enseignement régulier, niveau 2e cycle du primaire: 4e, 5e, 6e année.
- Pour garçons pensionnaires (aucun externe).
- Maximum de 120 élèves
- Sanctuaire d'oiseaux, jardin botanique, érablière, plage sur la baie Missisquoi, site magnifique vis-à-vis les douanes canadiennes.
- De Montréal, vous empruntez l'autoroute 10, sortie 22, direction St-Jean-sur-Richelieu: environ 50 minutes du pont Champlain.
- De St-Hyacinthe, Granby, vous empruntez la route 235 sud, direction Farnham; environ 12 minutes de Bedford.

— Pour informations, inscription, visites:

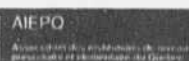
(514) 248-7301



La Fédération, c'est un réseau de 153 écoles privées primaires et secondaires qui assure à plus de 76 000 jeunes Québécois et Québécoises une éducation de première qualité, centrée sur les besoins réels des jeunes et de leurs parents.

L'enseignement privé: un droit, un héritage culturel, un service essentiel dans une société démocratique.

1940 boul. Henri-Bourassa est, Montréal (Québec) H2B 1S2
Téléphone: (514) 381-8891 Télécopieur: (514) 381-4086



STANISLAS

Collège privé québécois — déclaré d'intérêt public — membre du réseau international des écoles et lycées français de l'étranger

De la maternelle (4 ans) au baccalauréat français

Fondé en 1938

À Montréal:

780 Bvd Dollard
Outremont, Qué
H2V 3G5
273-9521 - 1232
273-9521 - 1237
ou 1231

Élémentaire:

Secondaire et Collégial:

À Québec:

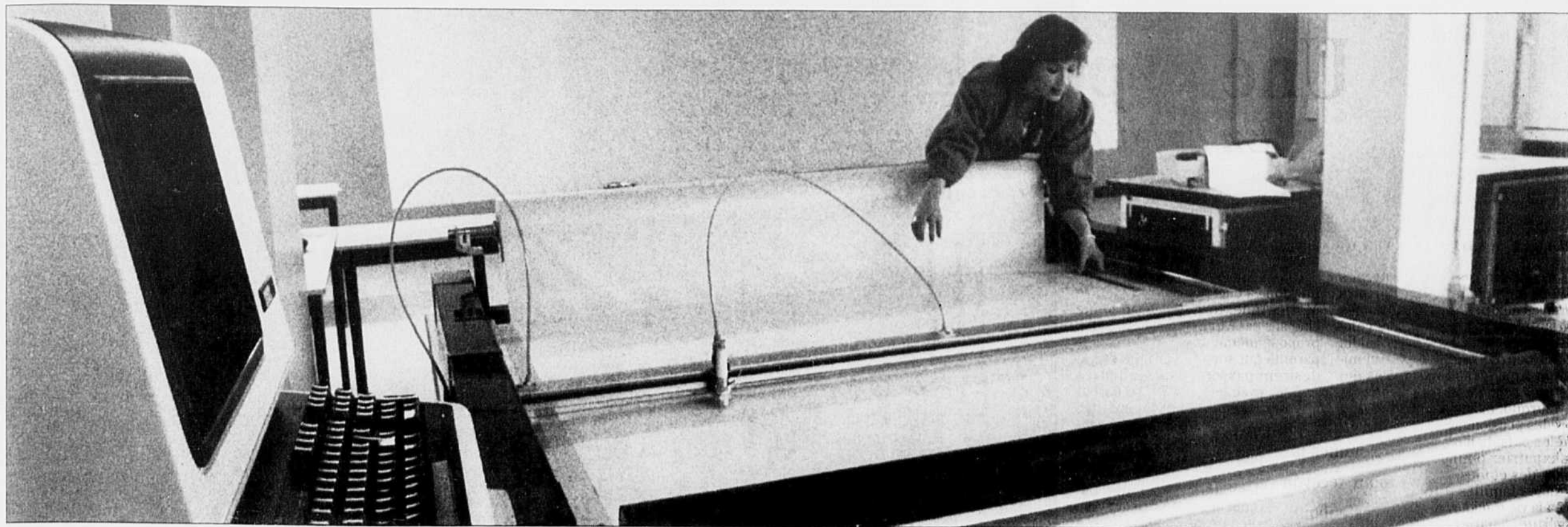
2415 rue Marie-Victorin
Sillery, Qué
G1T 1K2
(418) 527-9998

Élémentaire et Secondaire:

Le Baccalauréat français est un diplôme équivalent au DEC qui permet à nos étudiants d'être admis dans les universités québécoises, nord-américaines et européennes

EXAMEN D'ADMISSION EN SECONDAIRE 1: SAMEDI 27 NOVEMBRE

ENSEIGNEMENT PRIVÉ



Malgré des programmes similaires offerts par les cégeps, les collèges privés ne semblent pas avoir de difficultés à recruter leur clientèle. Ci-haut, le programme de mode du Collège Lasalle.

Des programmes adaptés au marché du travail

Depuis quelques années, on assiste à une augmentation de la clientèle des institutions privées offrant une formation professionnelle

CLAIRE CHABOT

Électronique, bureautique, dessin de mode, hôtellerie, infographie, danse, musique, théâtre, humour ; les collèges privés d'enseignement professionnel offrent un éventail de programmes qui jouissent de la faveur des jeunes. Au Québec, il y a en tout 64 collèges privés qui dispensent des programmes professionnels, dont 29 reçoivent des subventions du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Science. Certains collèges ont assis leur réputation depuis longtemps et sont reconnus pour leur dynamisme dans le milieu. L'Institut Teccart, fondé en 1945, offre des programmes de différents niveaux en électronique. Le Collège Lasalle, très connu dans l'industrie de la mode, offre aussi des programmes en hôtellerie et tourisme. Le Collège O'Sullivan, une école de secrétariat fondée en 1916, est aujourd'hui un collège d'affaires, avec une section française et une autre anglaise, qui propose des spécialisations, comme techniques juridiques, et un programme inédit en commerce international.

Depuis quelques années, on assiste à une augmentation de la clientèle dans ces entreprises qui sont directement en concurrence avec les cégeps. Dans plusieurs cas, ceux-ci offrent des programmes similaires. A quoi est due cette popularité? «Les collèges privés ont occupé des créneaux où le secteur public était absent», croit M. Valère Gagnon, directeur de l'enseignement privé du MESS. Pourtant, plusieurs cégeps offrent les mêmes programmes, par exemple, en techniques de bureau et administratives, et les collèges privés ne semblent pas avoir de difficultés à recruter leur clientèle. Au Col-

lège Lasalle, on a même ouvert cet automne un nouveau programme dans ce secteur.

Petits et efficaces

«La distinction entre le privé et le public ne se situe pas au niveau de la formation puisque les programmes doivent être les mêmes, affirme M. Gagnon. Selon moi, ce qui fait la différence, c'est la taille plus petite de ces écoles qui permet de constater plus facilement les problèmes. Il faut dire aussi qu'ils sont très armés sur le marché du travail.» Ces collèges privés fonctionnent selon l'offre et la demande; malgré les frais de scolarité élevés, ils réussissent à renouveler leurs effectifs. «Les subventions que l'on reçoit du MESS équivalent à 60% du montant alloué pour le fonctionnement d'une école publique, explique Sylvie Carrière, du Collège O'Sullivan de Montréal. L'échelle salariale de nos professeurs est de 10 à 20% plus basse que celle prévue dans la convention collective de la CEQ.» Ce collège, comme plusieurs autres, exige que les professeurs soient disponibles sept heures par jour et présents tous les jours de la semaine. «Nous avons un système de titulariat à l'Institut Teccart, explique Viviane Tassé; un seul professeur enseigne les cours d'électronique, ce qui lui permet de suivre la progression des étudiants.» Un encadrement plus serré et des exigences élevées font partie de la philosophie de ces collèges.

Les programmes de formation professionnelle prévoient, dans la majorité des cas, des stages en entreprises qui font habituellement partie du curriculum pour l'obtention d'un DEC. La plupart des collèges offrent les services de placements à leurs diplômés: tous affirment at-

teindre un taux de succès très élevé, entre 85% et 95% six mois après la fin des études. Selon une analyse semblable effectuée par le MESS, l'enquête Relance au collégial, 67,2% des diplômés de la formation technique avaient trouvé un emploi dix mois après la fin de leurs études. Le MESS confirme aussi qu'il est plus facile de percer le marché du travail avec une formation professionnelle et un diplôme de DEC qu'avec une formation générale pré-universitaire.

Les établissements privés n'offrent pas tous le même niveau de formation professionnelle. Les collèges qui ont été agréés pour fins de subventions par le MESS ont des programmes incluant la formation générale obligatoire pour l'obtention d'un diplôme d'études collégiales (DEC). La formation est d'une durée de trois ans à temps plein. Ces établissements subventionnés ont aussi des programmes plus courts qui décernent des certificats d'études collé-

giales (CEC), dont les études s'étendent généralement sur une année complète. Les attestations d'études collégiales (AEC) sont des diplômes, aussi reconnus par le MESS, dont la durée d'études, d'environ deux sessions, peut varier d'un endroit à l'autre.

Permis obligatoire

La nouvelle loi sur l'enseignement privé, entrée en vigueur le 1er juillet dernier, exige que tous les établissements d'enseignement possèdent un permis; ceux-ci sont accordés automatiquement à tous ceux qui en font la demande et remplissent les exigences prévues par la loi. Quant aux subventions, elles sont accordées à la discrétion de la ministre selon sept critères de base et en tenant compte des prévisions budgétaires du ministère. «Les établissements subventionnés sont reconnus par le MESS pour dispenser un enseignement de qualité et pour répondre à

des besoins spécifiques, affirme M. Gagnon, du MESS. On doit aussi évaluer si un collège privé peut avoir des effets négatifs sur le collège public qui serait, par exemple, situé à proximité.» On remarque que les nouveaux collèges subventionnés, l'École commerciale du Cap-de-la-Madeleine et le Collège Moderne 3-R de Trois-Rivières, sont situés dans des villes entre Québec et Montréal. Dans ces cas, l'appui des citoyens pour une école professionnelle dans leur région a grandement compté puisque la grande majorité de tous les collèges privés sont établis dans la grande région métropolitaine.

Les frais de scolarité peuvent varier de façon substantielle selon l'établissement et les programmes. En général, il en coûte environ 2000\$ par année pour un étudiant de jour à

temps plein. Les étudiants qui sont inscrits à des établissements reconnus «d'intérêt public» par le ministère peuvent se prévaloir du programme des prêts et bourses. Certaines écoles non subventionnées, décernant des CEC et des AEC, exigent des frais très élevés: 9500\$ pour un cours d'infographie de deux sessions au Collège Inter-Dec, 7000\$ pour un cours de techniques de création humoristique d'un an à l'École nationale de l'humour, 12 000\$ pour un cours d'infographie vidéo de 17 semaines à l'Institut de création artistique et de recherche en infographie Icar. Certaines écoles sont même réticentes à donner leur prix par téléphone «à cause des compétiteurs», une bonne raison d'être vigilant et de bien se renseigner avant d'investir dans son avenir.



COLLÈGE RIVIER

Externat et pensionnat
(filles: 1^{re} à 5^e secondaire)

COATICOOK
343, rue St-Jacques Nord,
Coaticook (Québec) J1A 2R2
(819) 849-4833

Un Collège pour toi!

Examens d'admission
1994-1995

Samedis 8 janvier 1994, 13 h 30
Dimanche 16 janvier 1994, 13 h 30



COLLÈGE DUROCHER SAINT-LAMBERT

INSTITUTION PRIVÉE
D'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE
POUR FILLES ET GARÇONS

1^{re}, 2^e et 3^e secondaire pour filles et garçons.
4^e et 5^e secondaire pour filles seulement.
(ouvertes aux garçons en 1995-1996)
Service de pensionnat pour filles. (1^{re} à 5^e secondaire)

Examens d'admission 1994-1995
1^{re} secondaire - Pavillon Saint-Lambert
28 novembre 1993 de 9 heures à 12 heures
3^e, 4^e et 5^e secondaire - Pavillon Durocher
4 décembre 1993 de 9 heures à 12 heures

Pour renseignements:
Pavillon Saint-Lambert (1^{re} et 2^e secondaire)
375 Riverside Drive, Saint-Lambert J4P 1B1
(514) 671-5585
Pavillon Durocher (3^e, 4^e et 5^e secondaire)
857 Riverside Drive, Saint-Lambert J4P 1C2
(514) 465-7213

...plus qu'une institution d'enseignement, une école de vie!



Pensionnat des Ursulines

Dans les Cantons de l'est à 90 minutes de Montréal

RÉSIDENCE POUR JEUNES FILLES
EXTERNAT POUR GARÇONS ET FILLES

Cours secondaire

Enseignement:
• suivi pédagogique personnalisé
• enrichissement de l'anglais
• apprentissage de l'espagnol

Résidence:
• milieu de vie accueillant
• encadrement adapté à chaque niveau d'âge
• transport organisé les fins de semaine

SÉANCES D'INFORMATION POUR TOUS ET EXAMENS D'ADMISSION POUR 1^{RE} SECONDAIRE:
Le dimanche: 21 novembre 1993 à 13h30.
Le Pensionnat des Ursulines, «Plus qu'une école... Un second chez soi».
(819) 876-2180
26, RUE DUFFERIN, STANSTEAD, QUÉBEC J0B 3E0

Faut pas se priver de s'organiser!

Déjà 1700 membres à travers le Québec à tous les niveaux d'enseignement.

Vous voulez en savoir plus? Contactez-nous.
Madame Francine Lamoureux ou
Monsieur Maurice Monette



Fédération du personnel des Établissements privés d'enseignement (CEQ)
9405, rue Sherbrooke Est
Montréal (Québec) H1L 6P3 (514) 356-8888



ÉCOLE ST-GEORGES DE MONTRÉAL
ST. GEORGE'S SCHOOL OF MONTREAL

Plus de 60 ans d'excellence scolaire
De la pré-maternelle au secondaire



PORTES OUVERTES
De la pré-maternelle à la 6^e année
Les 30 novembre, 1 et 2 décembre
De 9 h à 11 h 30
École élémentaire St-Georges
3685, The Boulevard
Westmount, Québec
486-5214

EXAMENS D'INSCRIPTION
1^{re} 2^e et 3^e secondaire
Samedi, le 4 décembre 1993
De 9 h à 11 h
École secondaire St-Georges
3100, The Boulevard
Montréal, Québec
937-9289

Aide financière disponible
Permis du ministère de l'Éducation N° 749792

• SOYEZ DES NÔTRES! •

LORS DE NOTRE CAHIER
SPÉCIAL CADEAUX,
LE 27 NOVEMBRE, À LIRE
DANS LE DEVOIR.



l'Académie Ste-Thérèse
Plus qu'une école, UN MILIEU DE VIE!

Cours enrichis
Anglais dès le début du primaire
Groupes restreints
Études surveillées
activités sportives,
culturelles, artistiques

DEUX CAMPUS. UN SEUL PROJET ÉDUCATIF UNIQUE EN SON GENRE

Pré-scolaire 4 ans
Maternelle temps plein
Primaire à secondaire
Externat
Pensionnat
Service de transport
Service de cafétéria
Garderie, matin et soir

CAMPUS STE-THÉRÈSE
SÉANCE D'INFORMATION & EXAMENS D'ADMISSION
6^e année à sec. V
20 novembre et 11 décembre 1993
13 h 00
425 est, rue Blainville, Ste-Thérèse, 434-1130

CAMPUS ROSEMÈRE
SÉANCE D'INFORMATION
Pré. mat. à P. 5
20 novembre et 11 décembre 1993
09 h 30
562 rue Grande-Côte, Rosemère, 621-0523



COLLÉGIAL PRIVÉ

Document d'information scolaire et professionnelle destiné aux élèves
qui ont terminé le cours secondaire

Renseignements généraux sur les collèges membres de l'Association des collèges privés du Québec, collèges déclarés d'intérêt public offrant un cours collégial complet pré-universitaire ou technique selon les programmes approuvés par le ministère.

Les programmes pré-universitaires

- 1 Sciences de la nature, sciences humaines, arts et lettres
- 2 Communications
- 3 Arts plastiques
- 4 Musique
- 5 Science de la parole
- 6 Baccalauréat français
- 7 Baccalauréat international
- 10 Administration (techniques)
- 11 Administration et coopération

Les programmes techniques

- 12 Aménagement d'intérieur (design)
- 13 Archives médicales
- 14 Assainissement et sécurité industriels
- 15 Automatisation et contrôle de procédés (technologie physique)
- 16 Commerce international
- 17 Éducation en services de garde
- 18 Éducation spécialisée
- 19 Estimation et évaluation immobilière
- 20 Électronique
- 21 Gériologie
- 22 Informatique
- 23 Micro ordinateur général
- 24 Mode, Dessin
- 25 Mode, Gestion de la production
- 26 Mode, Commercialisation ou Mise en marché
- 27 Mode, masculine et féminine
- 28 Pastorale (agents et animation)
- 29 Santé animale
- 30 Systèmes ordinés (technologie de)
- 31 Techniques de bureau
- 32 Techniques de gestion hôtelière
- 33 Techniques de recherche, enquête et sondage
- 34 Techniques de tourisme
- 35 Techniques juridiques
- 36 Techniques policières

LES RÉGIONS

ÉCOLE COMMERCIALE DU CAP
155, rue Latreille
Cap-de-la-Madeleine G8T 3E8
Tél.: (819) 374-2487
Programme offert: 31

COLLÈGE D'AFFAIRES ELLIS
400, rue Hériot
Drummondville J2B 1B3
Tél.: (819) 477-3113
Programmes offerts: 10, 16, 31

COLLÈGE DE L'ASSOMPTION
270, boulevard L'Ange-Gardien
L'Assomption J0K 1G0
Tél.: (514) 589-5621
Programmes offerts: 1, 10, 12, 13, 17, 28, 31, 35

COLLÈGE DE LÉVIS
9, rue Mgr-Gosselin
Lévis G6V 5K1
Tél.: (418) 833-1249
Programmes offerts: 1, 2, 10, 11

COLLÈGE MODERNE DE TROIS-RIVIÈRES
3730, rue Nérée-Beauchemin
Trois-Rivières G8Y 1C1
Tél.: (819) 378-1123
Programme offert: 31

SÉMINAIRE DE SHERBROOKE
195, rue Marquette
Sherbrooke J1H 1L6
Tél.: (819) 563-2050
Programmes offerts: 1, 11, 28, 35

COLLÈGE LAFLECHE
1687, boulevard du Carmel
Trois-Rivières G8Z 3R8
Tél.: (819) 375-7346
Programmes offerts: 1, 2, 7, 11, 13, 17, 18, 28, 29, 34

QUÉBEC

CAMPUS NOTRE-DAME-DE-FOY
5000, rue Clément-Lockquell
St-Augustin-de-Desmaures G3A 1B3
Tél.: (418) 872-8041
Sans frais: 1-800-463-8041
Programmes offerts: 1, 4, 7, 10, 17, 19, 21, 24, 26, 27, 36

COLLÈGE BART
751, Côte d'Abraham
Québec G1R 1A2
Tél.: (418) 522-3906
Programme offert: 31

COLLÈGE MÉRICI
755, chemin Saint-Louis
Québec G1S 1C1
Tél.: (418) 683-1591
Programmes offerts: 1, 18, 32, 33, 34

COLLÈGE O'SULLIVAN DE QUÉBEC
840, rue Saint-Jean
Québec G1R 1P8
Tél.: (418) 529-3355
Programme offert: 31

PETIT SÉMINAIRE DE QUÉBEC
3, rue de l'Université
C.P. 6100, Haute-ville
Québec G1R 4V7
Tél.: (418) 694-1020
Programmes offerts: 1, 7, 28

SÉMINAIRE SAINT-AUGUSTIN
4950, rue Lionel-Groulx
Saint-Augustin-de-Desmaures
G3A 1V2
Tél.: (418) 872-0954
Programmes offerts: 1, 28

MONTRÉAL

COLLÈGE ANDRÉ-GRASSET
1001, boulevard Crémazie Est
Montréal H2M 1M3
Tél.: (514) 381-4293
Programmes offerts: 1, 2, 10, 11, 19, 28

CENTENNIAL COLLEGE
2641, avenue Prud'homme
Montréal H4A 3H6
Tél.: (514) 486-5533
Programme offert: 1

COLLÈGE FRANÇAIS
185, avenue Fairmount Ouest
Montréal H2T 2M6
Tél.: (514) 495-2581
Programme offert: 1

COLLÈGE JEAN-DE-BRÉBEUF
3200, chemin de la Côte Sainte-Catherine
Montréal H3T 1C1
Tél.: (514) 342-1320
Programmes offerts: 1, 2, 7

COLLÈGE LASALLE
2000, rue Ste-Catherine Ouest
Montréal H3H 2T2
Tél.: (514) 939-2006
Tél. sans frais: 1-800-363-3541
Programmes offerts: 10, 24, 25, 26, 31, 32, 34

CONSERVATOIRE LASSALLE
3505, rue Durocher
Montréal H2X 2E7
Tél.: (514) 288-4140
Programme offert: 5

MARIANOPOLIS COLLEGE
3880, Côte-des-Neiges
Montréal H3H 1W1
Tél.: (514) 931-8792
Programmes offerts: 1, 4

COLLÈGE MARIE-DE-FRANCE
4635, chemin Reine-Marie
Montréal H3W 1W3
Tél.: (514) 737-1177
Programme offert: 6

COLLÈGE DE SECRÉTARIAT NOTRE-DAME SECRETARIAL COLLEGE
2330, rue Sherbrooke Ouest
Montréal H3H 1G8
Tél.: (514) 935-2531
Programme offert: 31

COLLÈGE O'SULLIVAN
1191, de la Montagne
Montréal H3G 1Z2
Tél.: (514) 866-4622
Programmes offerts: 1, 10, 16, 22, 31, 35

COLLÈGE STANISLAS
780, boulevard Dollard
Montréal H2V 3G5
Tél.: (514) 273-9521
Programme offert: 6

INSTITUT TECCART
3155, rue Hochelaga
Montréal H1W 1G4
Tél.: (514) 526-2501
Programmes offerts: 14, 15, 20, 23, 30

ÉCOLE DE MUSIQUE VINCENT-D'INDY
628, chemin de la Côte Ste-Catherine
Outremont H2V 2C5
Tél.: (514) 735-5261
Programme offert: 4

COLLÈGE DANS LA CITÉ DE LA VILLA SAINTE-MARCELLINE
815, avenue Upper Belmont
Westmount H3Y 1K5
Tél.: (514) 488-2528
Programmes offerts: 1, 6



Association
des collèges privés
du Québec

1940, BOULEVARD HENRI-BOURASSA EST MONTRÉAL (QUÉBEC) H2B 1S2 TÉL: (514) 381-8891 TÉLÉCOPIEUR: (514) 381-4086